

Sources : ETD, Corine Land Cover, Scan25 ©IGN

Carte 15. Vues proches depuis le Nord

Contexte paysager proche - Organisation des vues depuis le Nord - l'Emery et les Plaines

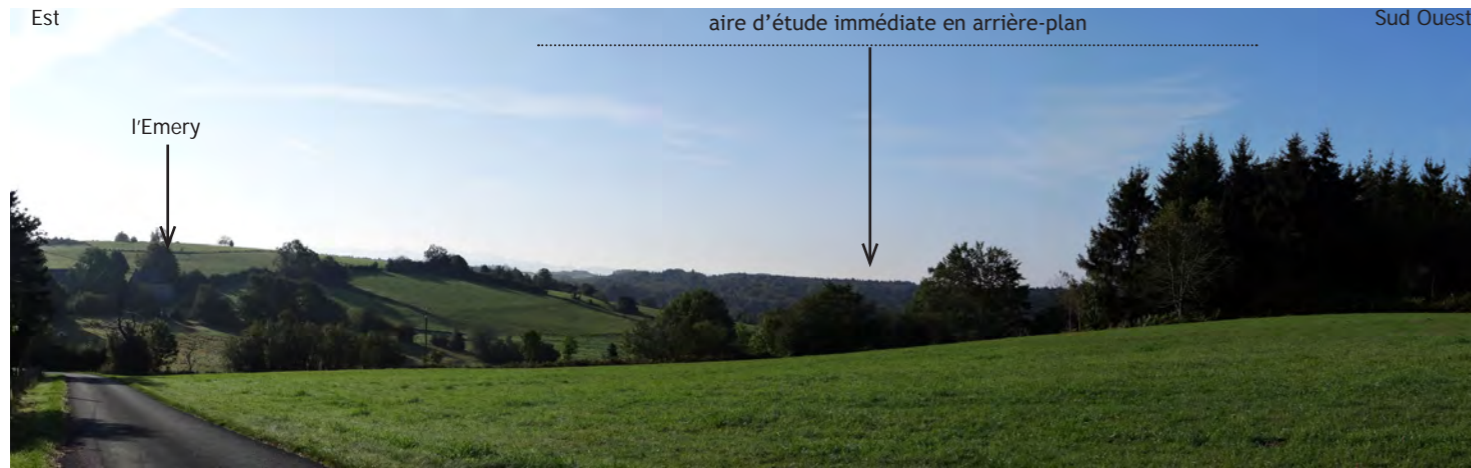


Fig.64. Vue vers le Sud depuis l'accès Nord Ouest au hameau de l'Emery. Aire d'étude immédiate à environ 2 km, qui se lit en arrière-plan de la forêt de l'Eclache, sur la ligne de relief boisée.



Fig.65. Vue vers le Sud depuis l'entrée Nord du hameau les Plaines. Aire d'étude immédiate à environ 1,5 km, qui se lit en arrière-plan de la forêt de l'Eclache, sur la ligne de relief boisée.

Contexte paysager proche - Organisation des vues depuis le Nord de la vallée du Petit Sioulet : Tortebeffe et Ronzet

En vues proches depuis le Nord de la vallée encaissée du Petit Sioulet, l'aire d'étude immédiate se lit comme une ligne de relief boisée soulignant la vallée.

Ces perceptions concernent la RD11, le bourg de Tortebeffe (Fig.66-67, coupe 6) et le hameau de Ronzet (Fig.68). L'aire d'étude immédiate cadre les vues vers le Sud et s'inscrit dans le prolongement du parc accordé de Tortebeffe. Une attention est à porter à la cohérence avec ce projet.



Fig.66. Vue vers le Sud depuis le bourg de Tortebeffe. Aire d'étude immédiate à environ 1,3 km.



Fig.67. Vue vers le Sud depuis l'entrée Est du bourg de Tortebeffe. Aire d'étude immédiate à environ 1,5 km.



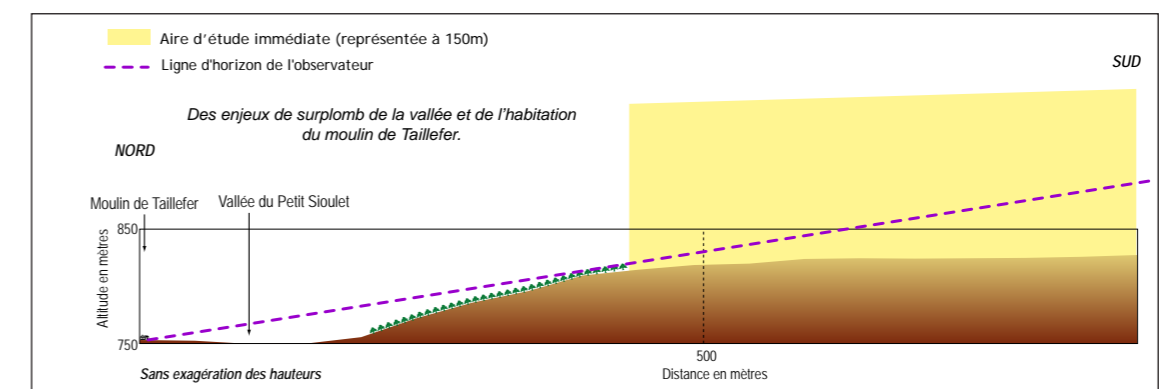
Fig.68. Vue vers le Sud depuis le hameau de Ronzet. Aire d'étude immédiate à environ 0,8 km.

Contexte paysager proche - Organisation des vues depuis le Nord : la vallée du Petit Sioulet

Dans les vallées encaissées, les coteaux et la végétation ferment les vues. En s'éloignant de l'aire d'étude immédiate les enjeux sont nuls. L'extrémité Ouest de l'aire d'étude immédiate présente des enjeux visuels depuis l'habitat proche dans la vallée du Petit Sioulet (moulin de Taillefer, Fig.69 et coupe 7).



Fig.69. Vue vers le Sud Est depuis la RD11 au niveau du moulin de Taillefer dans la vallée du Petit Sioulet. Aire d'étude immédiate à environ 0,5 km.



Coupe 7. Depuis le moulin de Taillefer (Cf. localisation sur la carte 15)

L'Est de l'aire d'étude rapprochée concerne le plateau vallonné entre l'autoroute A89 et la vallée de la Miouze.

La vallée de la Miouze dessine un axe structurant Nord / Sud dans le paysage. Les affluents de la Miouze et la Clidane incisent le plateau qui définit une ligne de relief Nord / Sud. L'autoroute A89 est construite sur cette ligne de relief Nord / Sud, et constitue un axe structurant local (autoroute peu visible en s'éloignant). L'analyse des vues depuis l'A89 est traitée dans la partie sur les unités paysagères.



Fig.70. Vue fermée dans la vallée de la Miouze sur la RD11.

L'habitat est majoritairement bâti sur le haut des versants des vallons. C'est le cas du bourg d'Heume-l'Eglise tourné vers l'Ouest vers l'aire d'étude immédiate (Fig.72 et illustrations dans la partie relative au patrimoine).

Le plateau est occupé par des espaces ouverts de prairies délimités par les massifs boisés qui sont toujours présents en arrière-plan. Cette végétation et le relief induisent une alternance de vues fermées dans les boisements et vallons, et de vues plus larges depuis le plateau.

Depuis le plateau, l'aire d'étude immédiate se lit sur la ligne de relief Nord / Sud, en arrière-plan ou avant-plan des bois selon la localisation de l'observateur. Elle s'inscrit entre les parcs de Sioulet-Chavanon et Tortebeffe au Nord et de Cepe de Bajouve et Bois de Bajouve au Sud. Une attention est à porter à la répartition des éoliennes du projet de Briffons en considérant ces autres parcs.

Depuis la vallée de la Miouze traversée par la RD11, les enjeux sont nuls (Fig.70).



Fig.71. Vue vers l'Ouest depuis la RD134 au niveau du hameau des Murets au Nord d'Heume-l'Eglise. Aire d'étude immédiate à environ 3,5 km.



Fig.72. Vue l'Ouest depuis la mairie d'Heume-l'Eglise. Aire d'étude immédiate à environ 3 km.

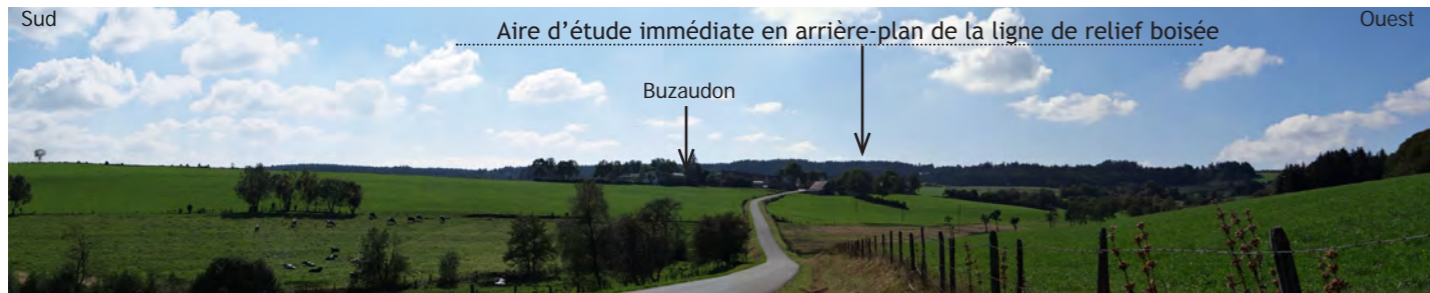
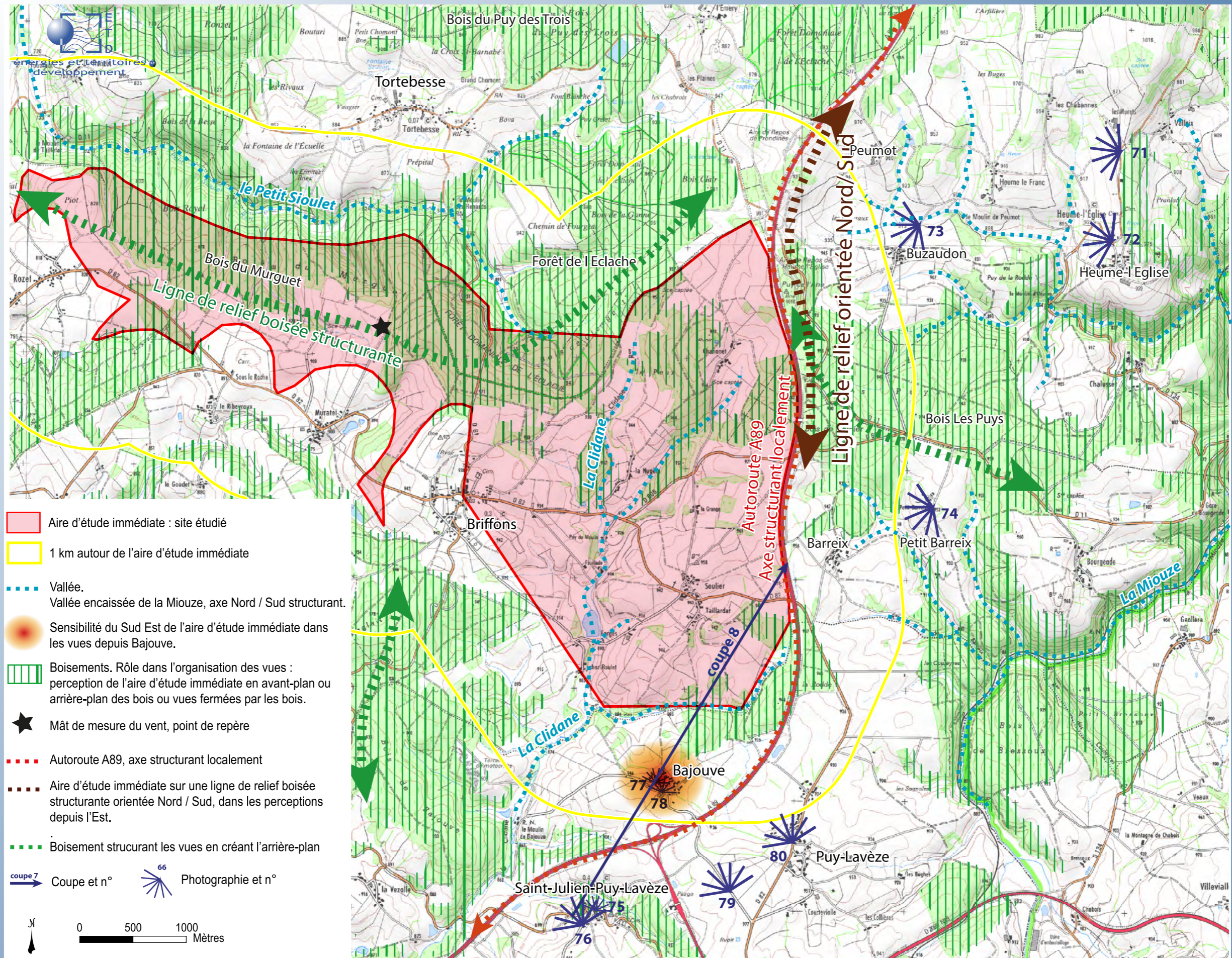


Fig.73. Vue le Sud Ouest depuis l'entrée Nord du hameau de Buzaudon. Aire d'étude immédiate à environ 1,5 km.



Fig.74. Vue l'Ouest depuis le hameau du Petit Barreix. Aire d'étude immédiate à environ 1,3 km.



Sources : ETD, Corine LandCover, Scan25 ©IGN

Carte 16. Vues proches depuis l'Est et le Sud Est

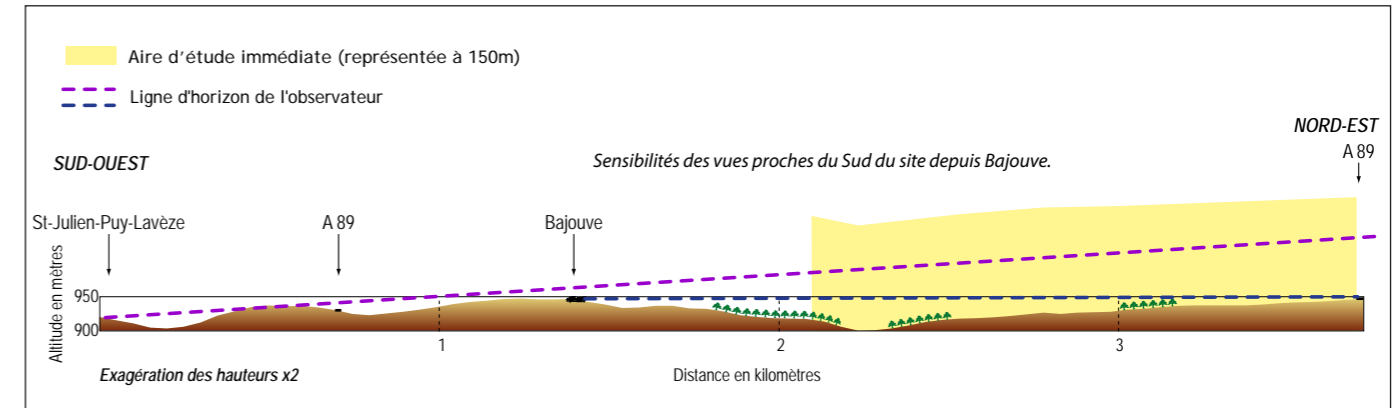
Contexte paysager proche - Organisation des vues depuis le Sud Est

Le Sud Est de l'aire d'étude rapprochée concerne le plateau vallonné entre la vallée de la Miouze à l'Est et celle de la Clidane à l'Ouest. La limite Sud de l'aire d'étude rapprochée est symbolisée par la route majeure RD2082 (Cf. analyse des vues depuis la RD2082 dans la partie sur les unités paysagères).

Ce plateau est occupé par des espaces ouverts de prairies, avec des boisements soulignant les vallées. Le bourg de Saint-Julien-Puy-Lavèze est bâti dans un vallon, et les hameaux de Bajouze et Puy-Lavèze sur le plateau vallonné. La route principale RD82 desservant Puy-Lavèze et Briffons traverse ce plateau.

Des vues sur l'aire d'étude immédiate s'organisent depuis le haut du bourg de Saint-Julien-Puy-Lavèze (vues conditionnées par le relief dans le bas du bourg, Fig.75 et 76). Depuis le plateau, l'aire d'étude immédiate s'inscrit dans des vues larges (Fig.79), en arrière-plan et avant-plan des boisements (exemple depuis la RD82 Fig.80). Dans les bourgs, les vues sont conditionnées par la végétation et le bâti, avec des ouvertures visuelles sur l'aire d'étude immédiate (Bajouze, Puy-Lavèze, Fig.77, 78, 80). Concernant l'habitat, le Sud Est de l'aire d'étude immédiate présente des enjeux visuels depuis Bajouze par sa localisation sur un versant proche de ce hameau (Fig.77).

Dans ces vues vers le Nord Ouest et le Nord, l'aire d'étude immédiate s'inscrit entre les parcs du Bois de Bajouze au Sud et de Sioulet-Chavanon et Tortebeisse au Nord. Une attention est à porter en considérant ces autres parcs.



Coupe 8. Depuis Saint-Julien-Puy-Lavèze et Bajouze (Cf. localisation sur la carte 16)



Fig.75. Vue vers le Nord. Bas du bourg de Saint-Julien-Puy-Lavèze dans son vallon.

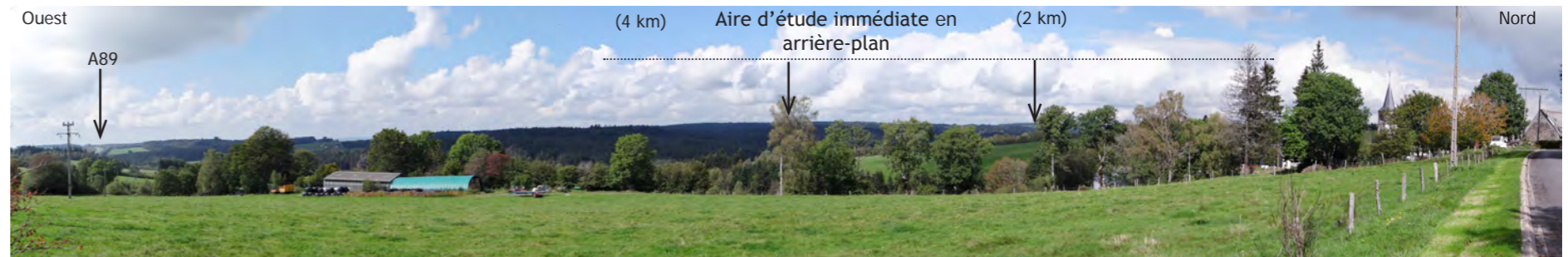


Fig.76. Vue vers le Nord Ouest depuis le haut du bourg de Saint-Julien-Puy-Lavèze. Aire d'étude immédiate à environ 2 et 4 km.



Fig.77. Vue vers le Nord depuis le bas de Bajouze. Aire d'étude immédiate à environ 0,8 km.



Fig.79. Vue vers le Nord Ouest depuis la route d'accès au hameau de Bajouze. Aire d'étude immédiate à environ 2 km.



Fig.78. Vue vers le Nord depuis le haut de Bajouze. Aire d'étude immédiate à environ 0,9 km.

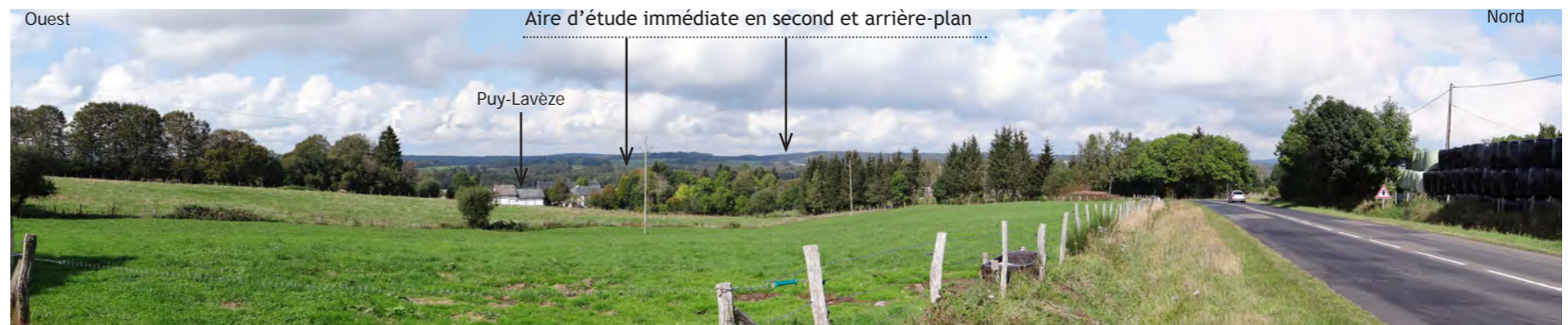


Fig.80. Vue vers le Nord Ouest depuis la RD82 dans le hameau de Puy-Lavèze. Aire d'étude immédiate à environ 1,5 km.

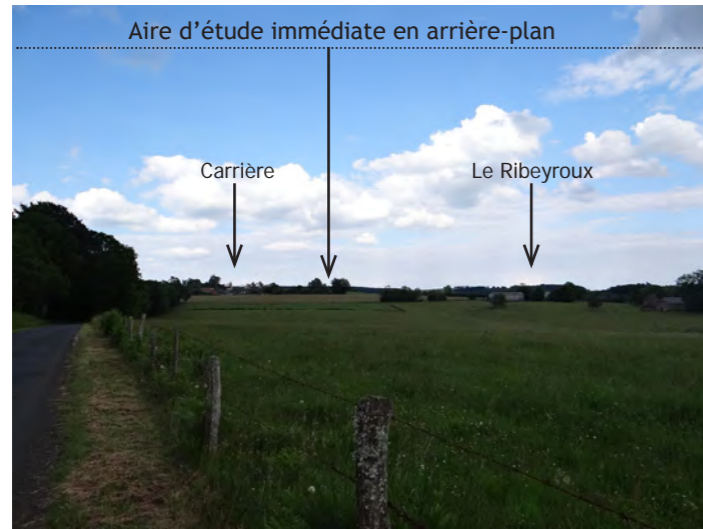


Fig.81. Site, carrière et hameau du Ribeyrou vus depuis le Sud Ouest sur la RD605. Aire d'étude immédiate à environ 1 km.

Le Sud Ouest l'aire d'étude rapprochée s'étend sur le plateau vallonné et boisé entre Lastic et Saint-Julien-Puy-Lavèze.

Les affluents de la Clidane et du Chavanon incisent le plateau. Les hameaux et bourgs sont principalement construits sur le plateau (Lastic, Combas, le Camp, Lagarde, Muratel...).

Le plateau est occupé par des espaces ouverts de prairies délimités par les massifs boisés. Les boisements sont nombreux dans cette partie de l'aire d'étude rapprochée autour de Lastic, avec le boisement du terrain de manoeuvres militaires de Bourg-Lastic. Les vues sont fermées dans les boisements et les vallons encaissés. Depuis le plateau, les bois délimitent l'espace et les vues.

Les enjeux de perception de l'aire d'étude immédiate sont faibles en s'éloignant. La végétation conditionne les vues.

L'aire d'étude immédiate est perçue en arrière-plan de ces massifs forestiers (Lastic, Combas par exemple Fig.83 et 85). Elle s'inscrit dans le prolongement du projet éolien de Tortebesse.

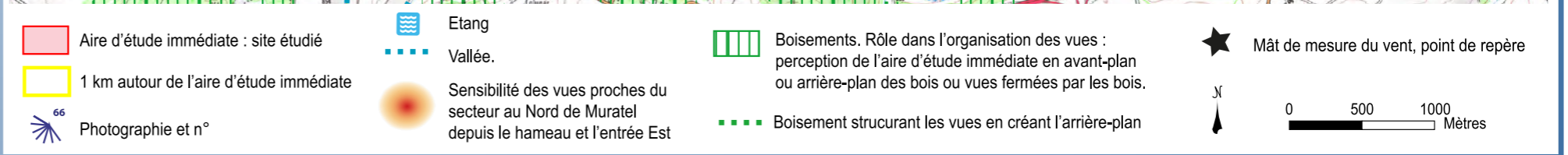
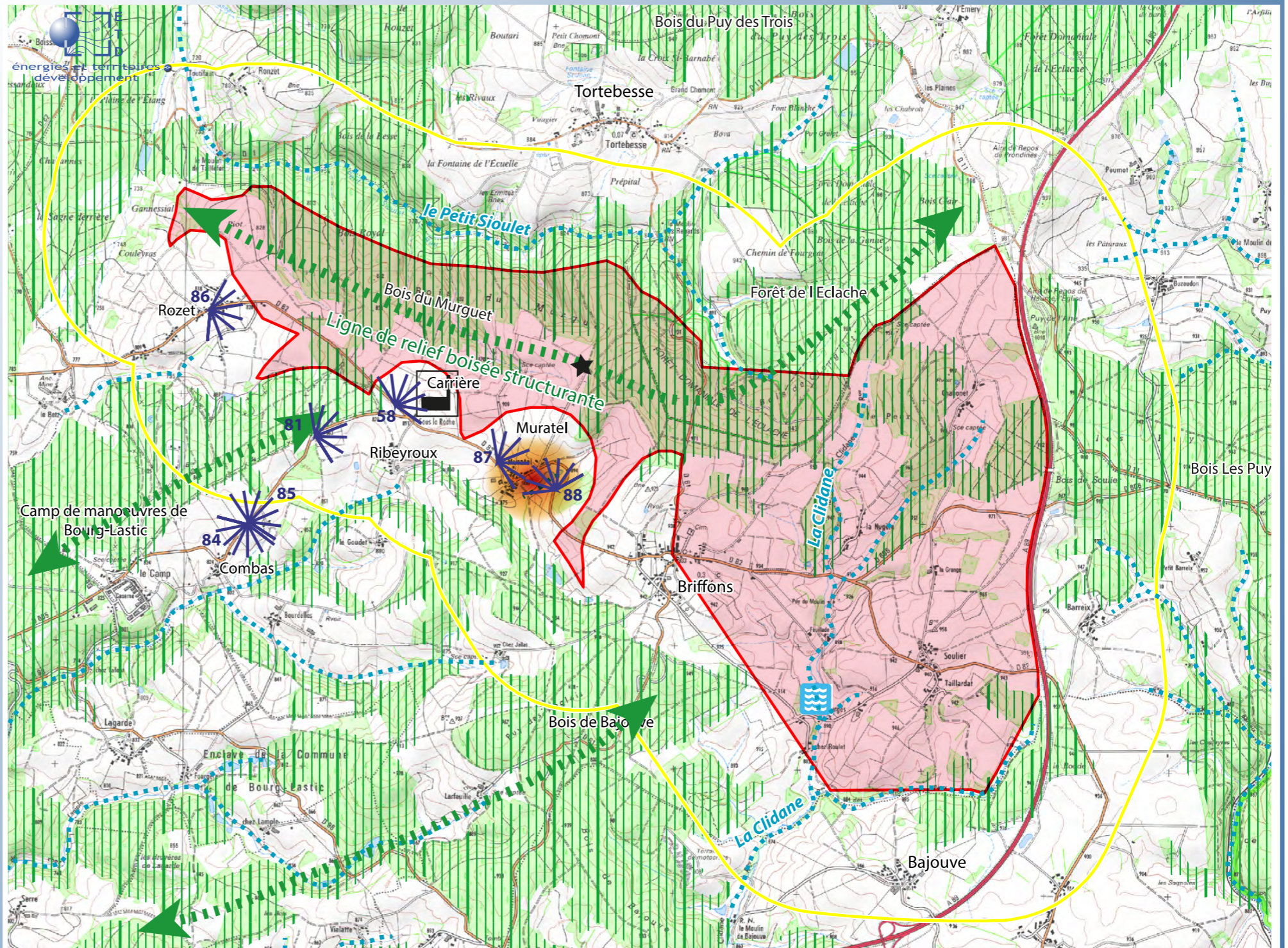
A proximité immédiate, elle se lit sur le plateau et dans le bois du Murguet depuis Rozet (Fig.86), Muratel (Fig.87), Ribeyrou et la RD82 (Fig.58).

Les vues proches de l'aire d'étude immédiate depuis Muratel et l'entrée Est de Muratel sur la RD82 (Fig.88) présentent un enjeu de surplomb. Le hameau est en effet bâti sur le bas de versant de l'aire d'étude immédiate. Ces enjeux concernent le secteur au Nord de Muratel.

Herment est bâti sur un point haut, avec des vues panoramiques sur le paysage boisé et l'aire d'étude immédiate en regardant vers l'Est (bourg d'Herment localisé à environ 4 km au Nord Ouest). Photographies et coupes sont incluses dans le paragraphe relatif au patrimoine.

VUES PROCHES DEPUIS LE SUD et L'OUEST

Projet éolien de Briffons



Sources : ETD, Corine LandCover, Scan25 ©IGN

Carte 17. Vues proches depuis le Sud et l'Ouest

Contexte paysager proche - Organisation des vues depuis le Sud et l'Ouest : depuis le plateau boisé



Fig.82. Bourg de Lastic dans le paysage boisé



Fig.83. Vue vers l'Est depuis la RD604 à l'entrée Ouest de Lastic. Aire d'étude immédiate à environ 4,5 km, en arrière-plan des boisements.



Fig.84. Hameau de Combas dans le paysage boisé



Fig.85. Vue vers le Nord depuis la RD605 au Nord de Combas. Aire d'étude immédiate à environ 1,8 km. Vue en partie cloisonnée par les boisements.



Fig.86. Vue vers l'Est depuis la RD82 à Rozet. Aire d'étude immédiate à environ 0,8 km.

Contexte paysager proche - Organisation des vues depuis le Sud et l'Ouest : Muratel



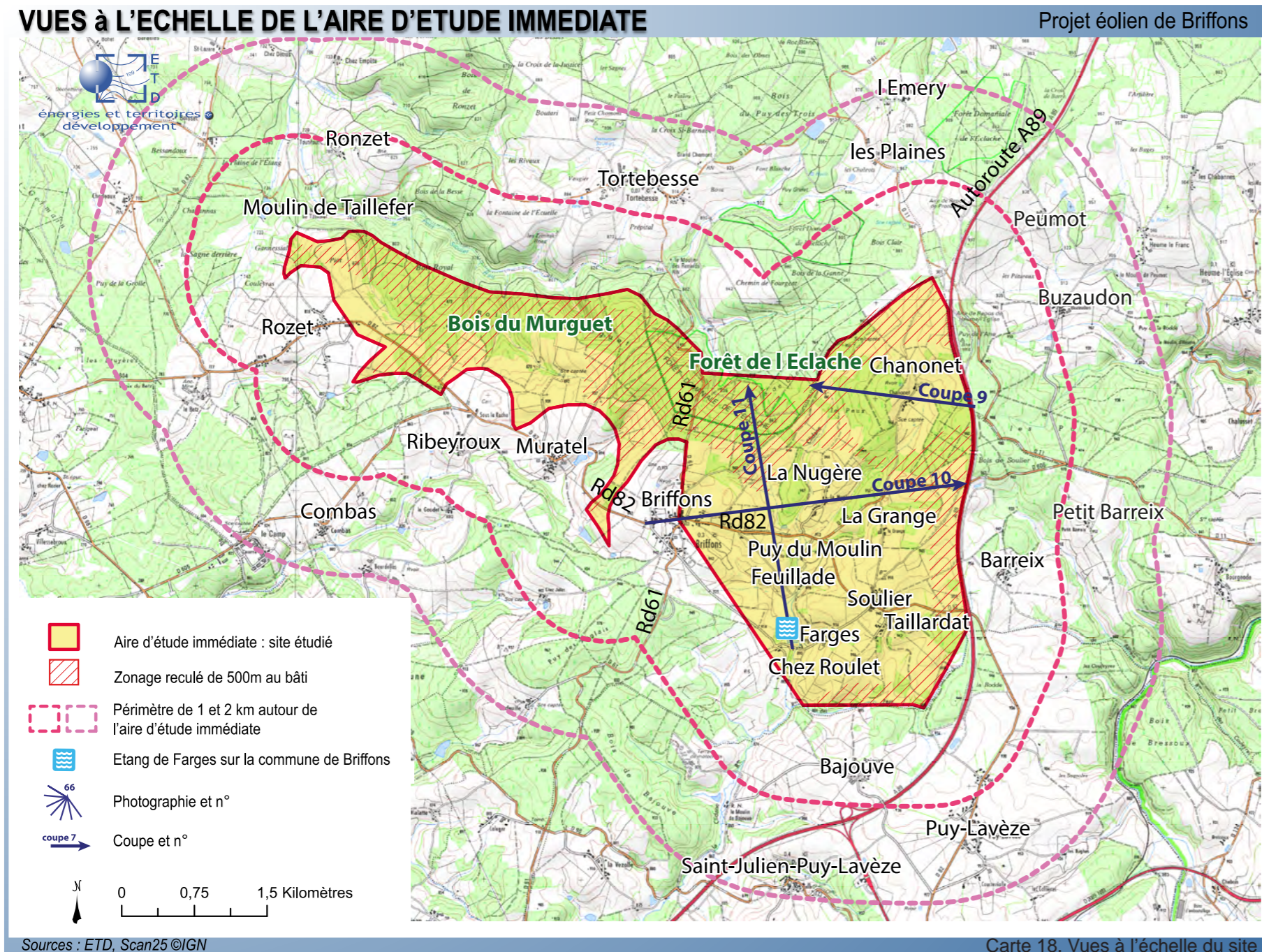
Fig.87. Vue vers le Nord Est depuis la RD82 à l'entrée Ouest de Muratel. Aire d'étude immédiate à environ 0,5 km.



Fig.88. Vue vers le Nord Ouest depuis la RD82 à l'entrée Est de Muratel. Aire d'étude immédiate à environ 0,6 km.

1.2.4. Contexte paysager à l'échelle de l'aire d'étude immédiate

Le bourg de Briffons est localisé au centre de l'aire d'étude immédiate qui correspond au site étudié.
 La partie Est de l'aire d'étude immédiate entre Briffons et l'autoroute A89 inclut plusieurs hameaux :
 - dans des vallons : Chanonet, Farges, Chez Roulet, Feuillade, Puy du Moulin,
 - sur le plateau : la Grange, Soulier et Taillardat.
 S'ajoute une habitation isolée dans la partie Ouest (Bois du Murguet).



La carte 18 indique les distances à l'aire d'étude immédiate (tampons de 1 et 2 km autour) et les secteurs distants de 500m à l'habitat (source : EDFen).

Ce zonage est symbolisé en hachuré sur la carte et nommé «zone» dans les légendes des photographies. Il est par conséquent plus restreint que l'aire d'étude immédiate : l'Est potentiellement équipable en éolien concerne une bande le long de l'autoroute A89 sauf à l'Est du hameau de Chanonet (recul à ce hameau), et un secteur au Nord dans la forêt de l'Eclache.

L'objectif est de définir les hameaux les plus proches et qui ont des vues dans plusieurs directions (Nord, Est, Sud, Ouest) sur ces zones en recul de 500 m à l'habitat.
 C'est depuis cet habitat que les enjeux sont les plus forts (notion d'encerclément et de densité).

Les hameaux dans l'aire d'étude immédiate sont :

- Chanonet au Nord, Sud et Est,
- La Nugère à l'Est, Sud et Ouest,
- La Grange au Nord, Sud et Ouest,
- Soulier / Taillardat au Nord, Sud et Ouest,
- Farges au Sud et à l'Ouest,
- et le bourg de Briffons au Sud et Ouest des secteurs à 500m de l'habitat.

Les enjeux de perception de l'aire d'étude immédiate dans plusieurs directions s'appliquent notamment à l'habitat sur le plateau, c'est à dire Soulier / Taillardat et la Grange. La figure 89 illustre la vue vers l'Est (secteur le long de l'A89) et la figure 90 vers l'Ouest (secteur dans le bois du Murguet et la forêt de l'Eclache).

Chanonet, dans son vallon, est entouré par la zone en recul de 500 m à l'habitat, avec le Nord (Fig.91), le Sud et l'Ouest de cette zone en arrière-plan des boisements (Fig.92).

La Nugère est entouré de boisements, qui sont perçus en premier plan. La zone s'étend sur le plateau en arrière-plan de ces massifs forestiers (Fig.93-94).

Depuis ces hameaux, l'aire d'étude immédiate est perçue en avant-plan dans le prolongements des projets éoliens de Sioulet Chavanon et de Tortebeffe tous deux limitrophes au Nord. La recommandation est de prendre en compte ces parcs dans la réflexion sur l'implantation du projet de Briffons.



Fig.89. Vue vers l'Est entre les hameaux la Grange et Soulier. Zone à environ 0,5 km.



Fig.90. Vue vers l'Ouest entre les hameaux la Grange et Soulier. Zone à environ 1,5 km.

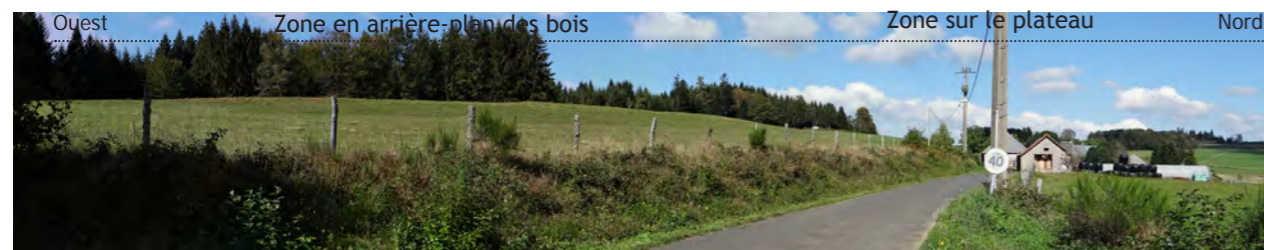
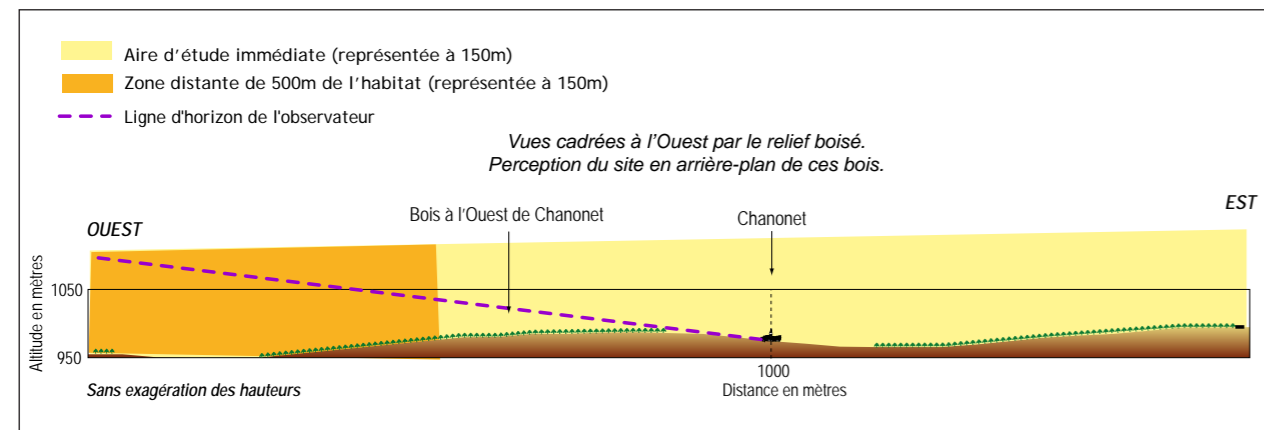


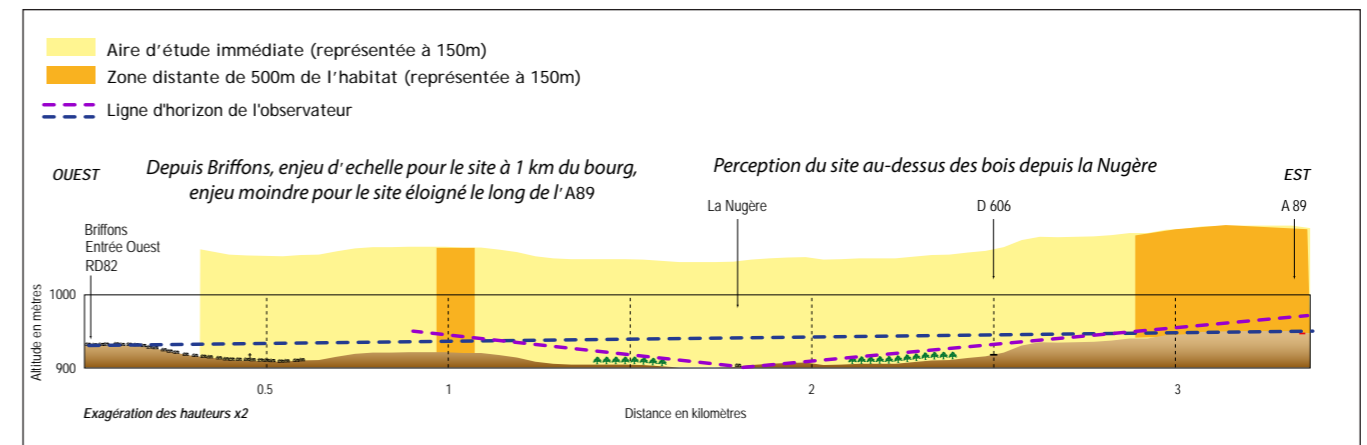
Fig.91. Vue vers l'Ouest et le Nord depuis Chanonet. Zone à environ 0,5 km derrière les boisements à l'Ouest et sur le plateau au Nord.



Fig.92. Vue vers l'Est et le Sud depuis Chanonet. Zone à environ 0,5 km sur le plateau au Nord et dans le massif boisé au Sud.



Coupe 9. Depuis Chanonet (Cf. localisation sur la carte 18)



Coupe 10. Depuis la Nugère et Briffons (Cf. localisation sur la carte 18)



Fig.93. Vue vers l'Ouest et le Nord depuis la Nugère. Zone à environ 0,5 km derrière les boisements.

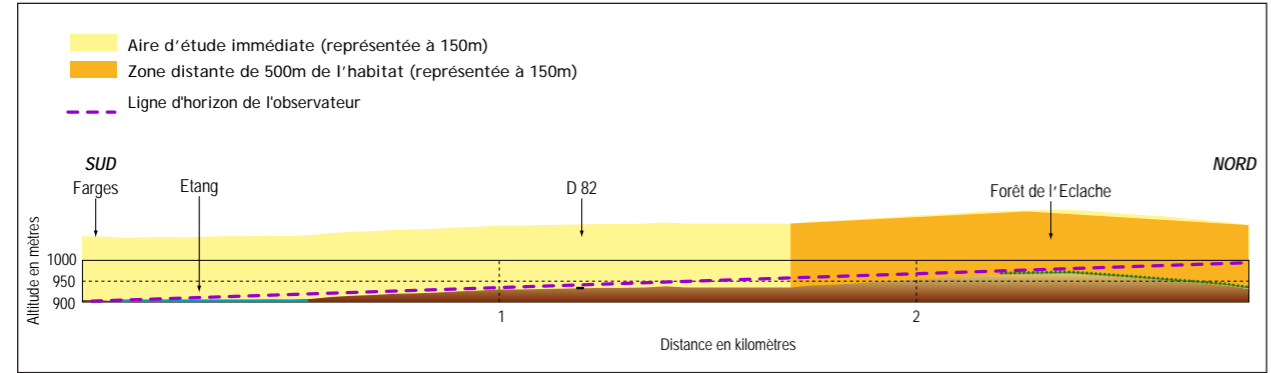


Fig.94. Vue vers le Nord et l'Est depuis la Nugère. Zone à environ 1 km, en arrière-plan des boisements.

Depuis le vallon de Farges (Fig.95) et l'étang de Farges, des perceptions plus lointaines s'organisent vers le Nord sur la zone dans la forêt de l'Eclache (Fig.96).



Fig.95. Hameau de Farges dans son vallon.

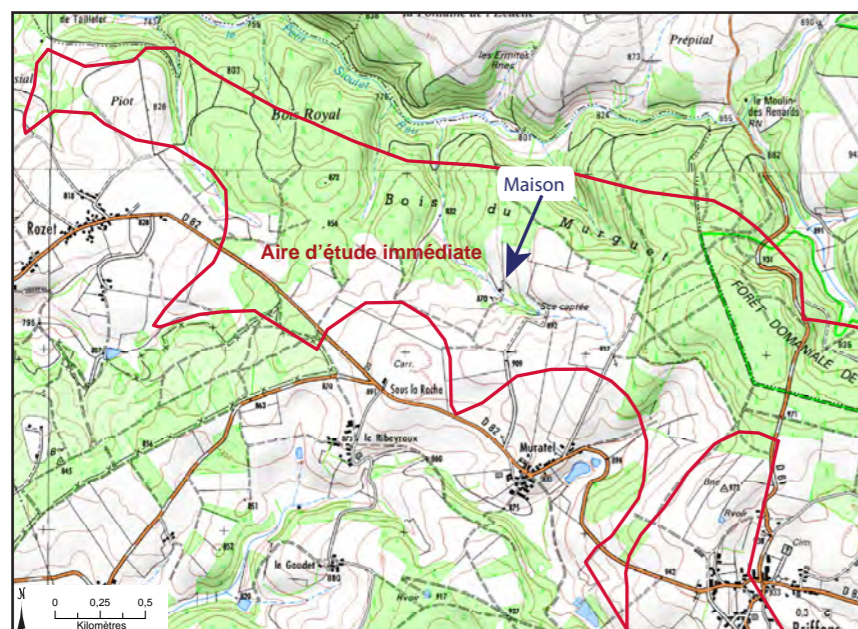


Coupe 11. Depuis l'étang de Farges



Fig.96. Vue vers le Nord depuis l'étang de Farges. Zone à environ 2 km.

Dans l'Ouest de l'aire d'étude immédiate, une habitation est présente dans un vallon. Elle est concernée par des perceptions immédiates (Fig.97 et 98, source : Egis).



Carte 19. Localisation de la maison dans l'Ouest de l'aire d'étude immédiate



Fig.97. Habitation au sein de l'Ouest de l'aire d'étude immédiate. Vue vers le Nord (source : Egis).

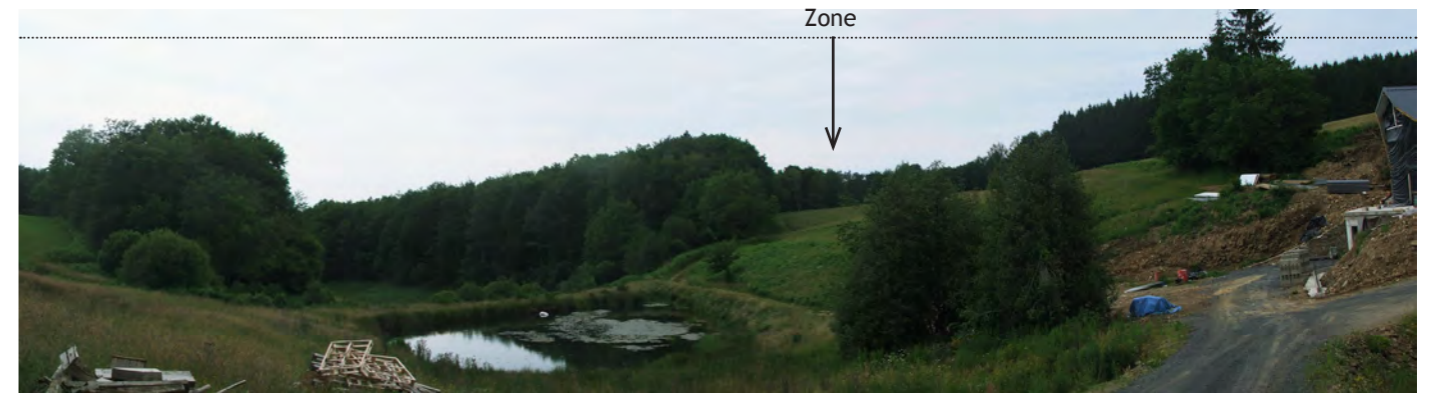


Fig.98. Vue vers l'Ouest depuis l'habitation au sein de l'Ouest de l'aire d'étude immédiate (source : Egis).



Fig.99. Panorama du Nord Ouest vers le Sud Est depuis l'entrée Sud de Briffons sur la RD61. Zone à environ 1,5 km (forêt de l'Eclache) et 2,5 km (plateau le long de l'A89)



Fig.100. Vue depuis l'entrée Ouest de Briffons. Zone distante de 1 km à 3 km.



Fig.101. Vue vers le Nord et l'Est depuis le Nord de Briffons. Zone en perception immédiate dans la forêt de l'Eclache.

Briffons est localisé au Sud (secteur bois du Murguet et forêt de l'Eclache) et Ouest de la zone en recul de 500m à l'habitat (secteur le long de l'autoroute A89). La trame bâtie est aérée, permettant des vues ouvertes sur le paysage alentours. La zone étudiée est par conséquent visible depuis le coeur de bourg (exemple Fig.100).

Les enjeux concernent :

- la perception de la silhouette du bourg avec son église et de la zone étudiée en vue proche. Ces perceptions sont traitées dans la partie relative au patrimoine (église de Briffons monument historique).

Ces enjeux sont définis depuis les entrées Sud et Ouest de Briffons, et sont de deux ordres : la covisibilité (perception de la silhouette de l'église et de la zone étudiée dans le même axe de vue), et le rapport d'échelles (comparaison avec l'échelle de la silhouette de l'église).

Les enjeux de rapports d'échelles s'appliquent au zonage le plus proche de Briffons au Nord et à l'Est du bourg. En s'éloignant de Briffons, ces enjeux d'échelles s'atténuent (Cf. coupe 10).

- la perception proche de la zone étudiée dans différents axes visuels (vers le Nord, Est, Ouest).

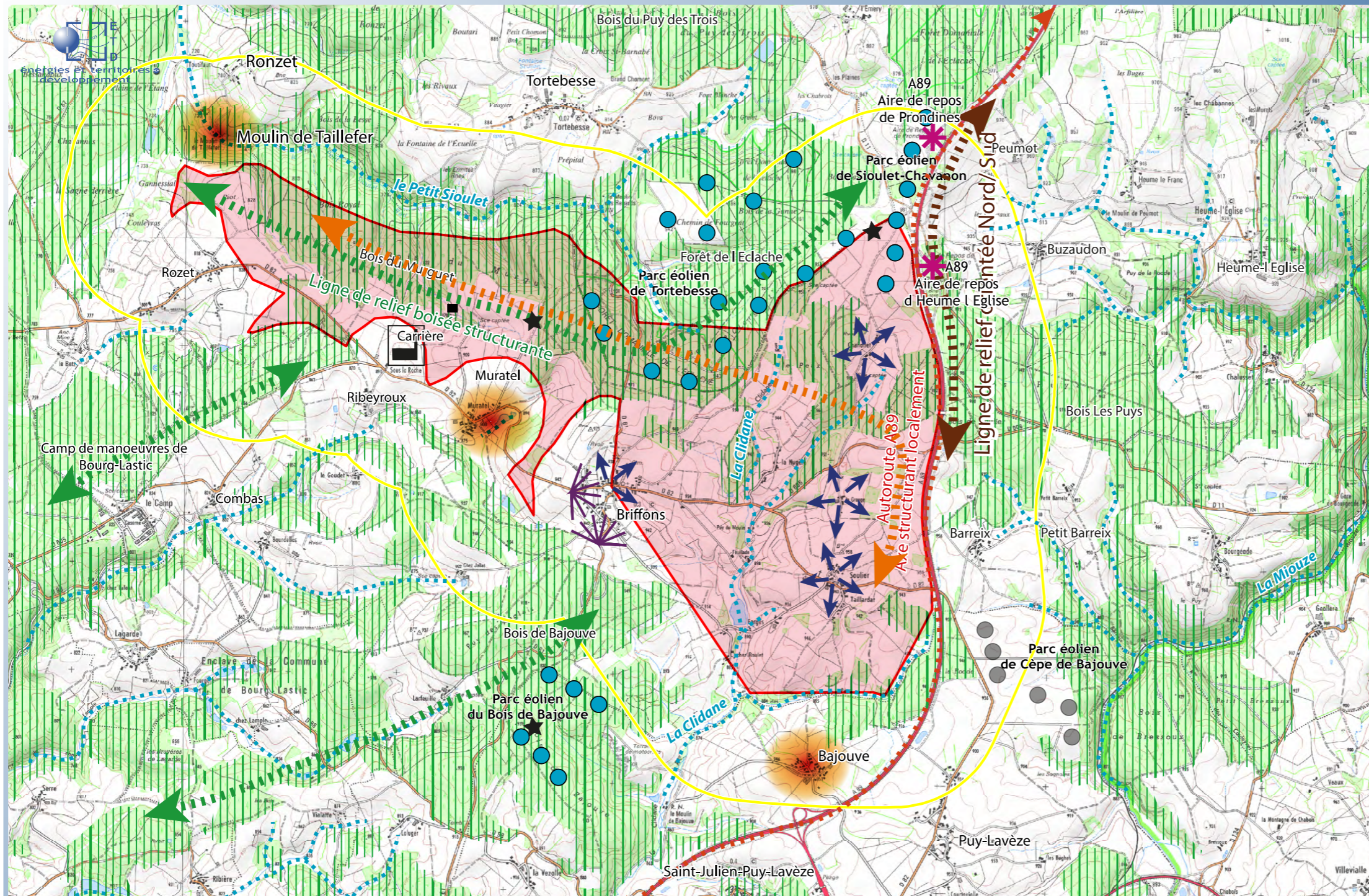
Le tableau ci-contre note les vues depuis les entrées et sorties du bourg de Briffons. Depuis l'ensemble de ces lieux, l'observateur a une vue proche de la zone étudiée : vers le Nord, l'Est et l'Ouest. La vue vers le Sud ne comprend pas le zonage. S'ajoute aussi les autres projets éoliens inventoriés.

| Bourg de Briffons | Vue sur la zone étudiée (500m au bâti) |
|--|--|
| Vue depuis la sortie Nord du bourg sur RD61 Cf. Figure 101 ci-dessus et Figure 5 de la partie I.3.1 Patrimoine (vue vers le Nord depuis le bourg) | Zone en perception immédiate (forêt de l'Eclache) |
| Vue depuis l'entrée Nord du bourg sur RD61 Cf. Figure 101 ci-dessus | Zone en perception immédiate (vue vers l'Est) |
| Vue depuis la sortie Est du bourg sur RD82 Cf. Figure 56 de la partie I.2.3. Contexte paysager proche et figures 5 et 6 de la partie I.3.1 Patrimoine | Zone en perception immédiate (vue vers l'Est) |
| Vue depuis l'entrée Est du bourg sur RD82 Cf. Figures 4 et 9 de la partie I.3.1 Patrimoine | Zone en perception immédiate (vue vers l'Ouest et le Nord sur la forêt de l'Eclache) |
| Vue depuis l'entrée Sud du bourg sur RD61 Cf. Figure 99 ci-dessus et figure 8 de la partie I.3.1 Patrimoine | Zone en perception immédiate (vue vers le Nord sur la forêt de l'Eclache) |
| Vue depuis la sortie Sud du bourg sur RD61 Cf. Figure 99 ci-dessus | Zone en perception immédiate (vue vers l'Est) |
| Vue depuis l'entrée Ouest du bourg sur RD82 Cf. Figure 100 ci-dessus et Figure 7 de la partie I.3.1 Patrimoine | Zone en perception immédiate (vue vers l'Est) |
| Vue depuis la sortie Ouest du bourg sur RD82 Cf. Figure 88 de la partie I.2.3. Contexte paysager proche | Vue sur la zone s'organisant près de Muratel avec perception immédiate (vue vers l'Ouest et le Nord) |

Tableau 2 : Perception de la zone étudiée depuis Briffons

CONTEXTE PAYSAGER PROCHE - SYNTHÈSE

Projet éolien de Briffons



- Aire d'étude immédiate : Site étudié
- 1 km autour de l'aire d'étude immédiate
- Mât de mesure du vent, point de repère
- Vallée.
- Vallée encaissée de la Miouze, axe Nord / Sud structurant.
- Vallée encaissée du Petit Sioulet, axe Est/Ouest structurant.
- Sensibilité des vues proches depuis Muratel, Bajouze, Moulin de Taillefer
- Maison isolée avec perception immédiate
- Parc éolien existant / accordé
- Sensibilité due à la proximité du site à plusieurs parcs. Rechercher une cohérence avec les parcs limitrophes.
- Autoroute A89, axe structurant localement
- Aire de repos de l'autoroute A89
- Perception de l'aire d'étude immédiate dans plusieurs axes visuels (vue depuis Briffons, la Grange, Soulier, Chanonet...).
- Perception proche de l'aire d'étude immédiate en arrière-plan de la silhouette du bourg de Briffons
- Boisements (source : Corine Landcover). Rôle dans l'organisation des vues : perception de l'aire d'étude immédiate en avant-plan ou arrière-plan des bois ou vues fermées par les bois.
- Boisement structurant les vues en créant l'arrière-plan Aire d'étude immédiate sur une ligne boisée structurante dans les perceptions depuis le Nord.
- Aire d'étude immédiate sur une ligne de relief boisée structurante orientée Nord Sud, dans les perceptions depuis l'Est.
- Sensibilité dans la lecture de l'ensemble de l'aire d'étude immédiate (sur des lignes de force perpendiculaires)

Sources : ETD, Corine Landcover, Scan25 ©IGN

Carte 20. Contexte paysager proche - Synthèse

L'aire d'étude immédiate s'inscrit dans des boisements (Bois du Murguet et forêt de l'Eclache) et des parcelles de prairies, au Nord et Est du bourg de Briffons.

Les nombreux boisements présents dans l'aire d'étude rapprochée influencent fortement les perceptions de l'aire d'étude immédiate en s'en éloignant. S'ajoutent aussi les haies bocagères et les jeux de relief. L'aire d'étude immédiate est lue en arrière-plan au-dessus de cette végétation. Les enjeux sont par conséquent faibles en s'écartant de l'aire d'étude immédiate.

Les enjeux les plus forts s'appliquent aux perceptions immédiates (Briffons, Tortebesse, Muratel, Chanonet, Soulier...) avec :

- des enjeux de rapports d'échelles notés en particulier depuis le moulin de Taillefer localisé dans la vallée du Petit Sioulet au Nord Ouest, depuis le hameau de Muratel localisé sur le versant Sud, et avec la silhouette de Briffons dans les entrées du bourg depuis le Sud est l'Ouest.

Ces enjeux sont ponctuels et concernent des secteurs précis de l'aire d'étude immédiate.

- des enjeux de perceptions proches dans plusieurs axes visuels (Nord, Est, Sud, Ouest).

- la proximité du site à d'autres parcs éoliens construits ou autorisés.

1.2.6. Perception sociale du paysage

Les différentes sources bibliographiques consultées informent de la valeur accordée aux paysages. Les Hautes Combrailles sont perçues comme un paysage de «campagne», moins reconnu que la chaîne des Puys et le massif du Sancy qui sont des territoires attractifs pour le tourisme vert et reconnus à l'échelle nationale.

Les données bibliographiques ont été complétées par des données locales. Afin de connaître la perception qu'ont les acteurs et habitants du territoire plusieurs réunions ont été organisées au cours de l'étude.

Ainsi, la concertation sur le thème du paysage s'est tenue lors :

- De nombreux conseils municipaux pour exposer l'évolution du projet aux élus et connaître leurs ressentis.
- Des votes des biens de sections pour les hameaux du Soulier, La Nugère, Chanonet, Muratel et Rozet.
- 2 réunions publiques (30 Mai 2015 et 19 mars 2016) pour présenter le projet à la population.
- Avis recueillis dans un classeur de concertation disponible en mairie.
- Convention avec l'association de chasse de Briffons.

Les éléments ressortis de la phase de concertation sont synthétisés ci-contre.

LE TERRITOIRE

- un territoire rural, agricole et forestier pour les Hautes Combrailles,
- une image de territoire «naturel» pour la chaîne des Puys et le massif du Sancy,

LE PATRIMOINE et le TOURISME

- un territoire valorisé au travers de son patrimoine bâti et des paysages de la chaîne des Puys et du massif du Sancy,
- une offre d'activités de plein air (randonnée).

LA THEMATIQUE DE L'EOLIEN

- des demandes sur la répartition des éoliennes au sein de l'aire d'étude ont été établies, dont celle de conserver une respiration au Nord du bourg de Briffons, de ne pas équiper l'Est de la zone pour tenir compte des projets de Cepe de Bajouve et Bois de Bajouve.
- le projet de Tortebesse est venu dans un second temps, et l'implantation du projet de Briffons s'est appuyée sur ce projet. L'évolution du projet de Briffons est présentée dans la partie II. de ce rapport («Définition du projet»).

1.3. PATRIMOINE ET TOURISME

Analyse des enjeux

L'étude paysagère a pour objectif de définir les enjeux visuels avec les sites patrimoniaux et touristiques. Elle s'appuie sur un inventaire de ces lieux et une analyse établie à l'aide d'une phase de terrain et de critères paysagers (Cf. schémas figures 1 et 2) :

- Quelles vues du site depuis le site patrimonial ou touristique ?
- A quelle distance ?
- Quelle emprise du site dans le panorama ?
- Quels enjeux de covisibilité avec le monument ou le site patrimonial ?

Les jeux de relief, la présence de végétation et la distance vont intervenir dans la définition des enjeux visuels du territoire vis-à-vis du patrimoine et du tourisme. Les enjeux sont très faibles à nuls pour les sites patrimoniaux et touristiques présents dans les vallées encaissées et coeurs de bourgs à l'échelle du périmètre éloigné.

Depuis les éléments patrimoniaux et touristiques proches ou présents sur les points dégagés, des vues sur l'aire d'étude immédiate peuvent s'organiser. Les enjeux seront alors aussi fonction de la reconnaissance du site patrimonial (site fréquenté...) et de la distance à l'aire d'étude immédiate.



Fig.1. Schéma explicatif de la covisibilité avec la silhouette d'un bourg



Fig.2. Schéma explicatif de la notion d'emprise du parc éolien dans un panorama

1.3.1. Patrimoine bâti et paysager

Données

Les données sur le patrimoine ont été répertoriées à l'aide de l'Atlas des patrimoines (<http://atlas.patrimoines.culture.fr>), de la base Mérimée, et des inventaires des DREAL Auvergne et Limousin.

La carte est complétée par les listes des monuments historiques (MH) et sites présents dans l'aire d'étude éloignée du projet de Briffons (carte « Patrimoine bâti et paysager »).

Les listes sont présentées avec une classification par la distance à l'aire d'étude immédiate et par aires d'étude.

L'accessibilité au public est précisée par les informations de la Base Mérimée (DRAC) et des offices de tourisme. Les édifices religieux sont notés comme étant de libre accès. L'objectif est de connaître les sites patrimoniaux étant aussi des sites touristiques.

Inventaire à l'échelle du projet

A l'échelle de l'aire d'étude éloignée, les **monuments historiques et sites** inscrits et classés sont **peu nombreux**. Le patrimoine inventorié comprend notamment des édifices religieux (églises, chapelles, croix), des sites mégalithiques (dolmen), des châteaux et des sites naturels (roches Tuilère et Sanadoire, chaîne des Puys, massif du Sancy...).

Le monument historique le plus proche est l'église de Briffons (bourg de Briffons compris dans l'aire d'étude immédiate).

Le site inscrit le plus proche est la promenade d'Herment à environ 4km au Nord-Ouest (panorama). La chaîne des Puys et le massif du Sancy sont éloignés de plus de 15 km de l'aire d'étude immédiate.

Il n'y a **pas d'Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) ni de Zones de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP)** dans l'aire d'étude éloignée (source : Atlas des patrimoines).

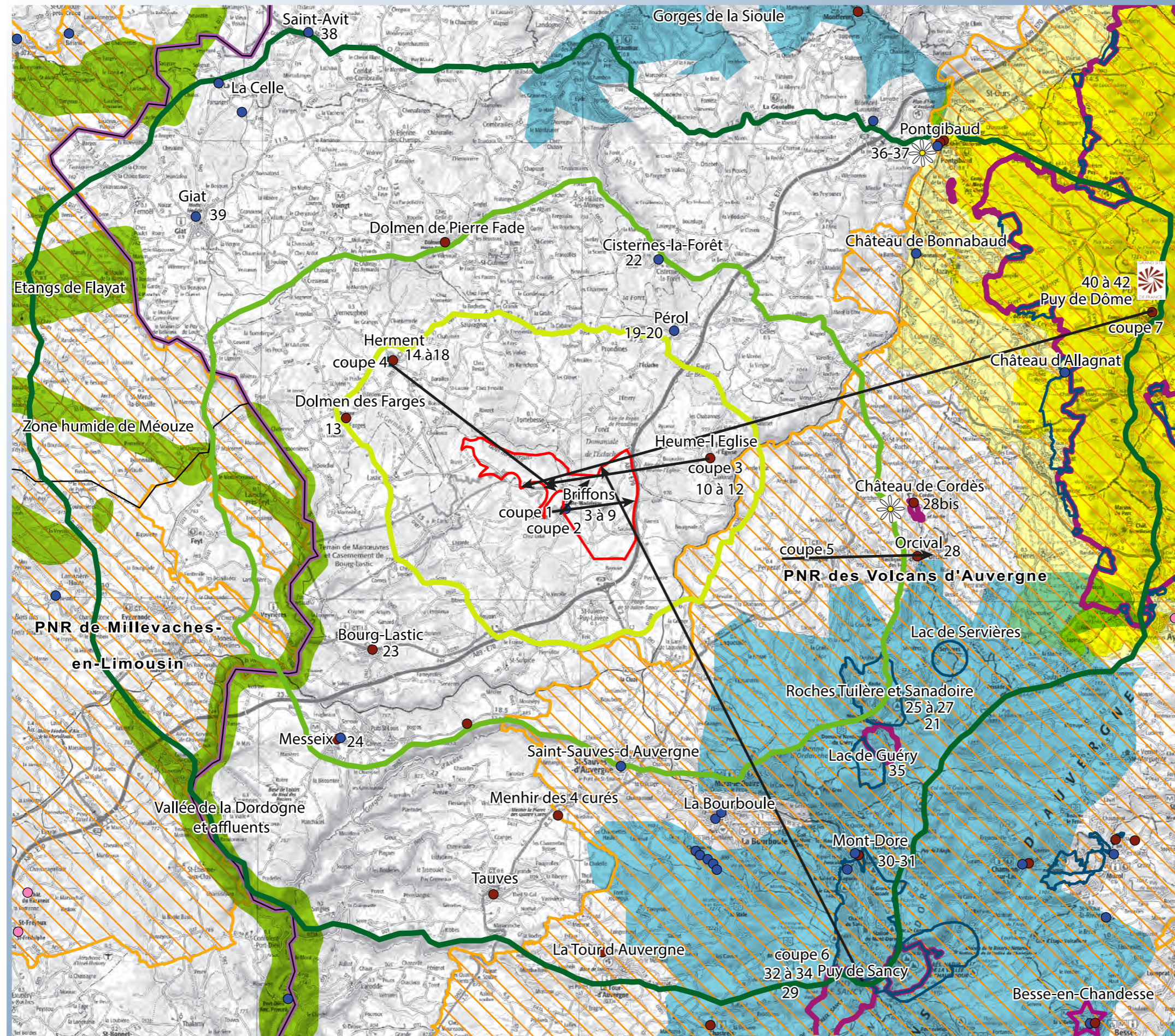
Il n'y a **pas de secteurs sauvegardés ni de sites Unesco** d'inventoriés dans l'aire d'étude éloignée (source : Atlas des patrimoines).

La **candidature** de la France au patrimoine mondial de l'**UNESCO** en 2014 concernait la **chaîne des Puys** (« Ensemble tectono-volcanique de la chaîne des Puys faille de Limagne », données sur le site spécifique www.chainedespuy-failledelimagne.com). Le Comité du patrimoine mondial n'a pas retenu le dossier de la Chaîne des Puys-faille de Limagne en juin 2014. Le dossier a été complété et à nouveau examiné par le comité du patrimoine mondial en juillet 2016. Ce comité de 2016 est parvenu à un consensus pour reconnaître le potentiel de Valeur Universelle Exceptionnelle de l'ensemble Chaîne des Puys-faille de Limagne. Cette décision de renvoi acte que le site de la Chaîne des Puys et de la faille de Limagne possède la valeur scientifique pour être inscrit sur la Liste du patrimoine mondial. **La candidature est toujours en cours et sera examinée en été 2018** (source : www.chainedespuy-failledelimagne.com).

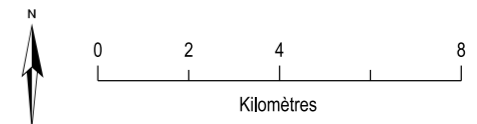
Pour information, les périmètres du Bien et de la Zone tampon sont indiqués sur la carte du patrimoine. L'aire d'étude immédiate est éloignée de 15,5 km du périmètre du Bien et 11 km de celui de la Zone tampon.

Deux Parcs Naturels Régionaux (PNR) sont présents dans l'aire d'étude :

- Des Volcans d'Auvergne à l'Est. Le périmètre de ce PNR est limitrophe à la commune de Briffons qui accueille l'aire d'étude immédiate.
- De Millevaches en Limousin à l'Ouest.



- Zone potentielle d'implantation
- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude intermédiaire
- Aire d'étude éloignée
- Parc Naturel Régional
- Site emblématique DREAL Limousin
- Paysages emblématiques DREAL Auvergne
- Monument historique classé
- Monument historique inscrit
- Site classé
- Site inscrit
- ✻ Label "Grand site de France"
- ✻ Jardin labellisé 'jardin remarquable'
- ☆ ZPPAUP
- Ensemble tectono-volcanique de la chaîne des Puy faille de Limagne, candidature officielle de la France à l'Unesco en 2014 (non retenue)
- Périmètre du bien
- Périmètre de la zone de protection
- Limite départementale
- Limite régionale
- Coupe topographique
- 3 Numéro de photographie



Sources : ETD, Atlas des patrimoines, DREAL, Scan100©IGN

Carte 21. Patrimoine bâti et paysager

Listes des monuments historiques

| Département | Commune | Edifice | PROTECTION | Distance approximative au site étudié en km |
|-------------|----------------------------|--|------------|---|
| 63 | Briffons | Eglise Sainte-Madeleine - en totalité | Inscrit | 0,0 |
| 63 | Heume-l'Église | Eglise Sainte-Anne - en totalité | Classé | 3,0 |
| 63 | Herment | Eglise Notre-Dame - en totalité | Classé | 4,2 |
| 63 | Saint-Germain-près-Herment | Dolmen de Farges - lieudit Montaury | Classé | 4,8 |
| 63 | Prondines | Chapelle Saint-Cosme de Pérol - dans le cimetière de Pérol en totalité | Inscrit | 5,1 |
| 63 | Cisternes-la-Forêt | Croix du cimetière | Inscrit | 7,7 |
| 63 | Saint-Etienne-des-Champs | Dolmen de Pierre Fade - Laschamps En totalité | Classé | 7,9 |
| 63 | Bourg-Lastic | Eglise Saint-Fargeon - en totalité | Classé | 8,3 |
| 63 | Saint-Sauves-d'Auvergne | Maison (place de l'église) - Portique Renaissance | Inscrit | 8,4 |
| 63 | Saint-Sulpice | Borne armoriée - en totalité | Classé | 8,5 |
| 63 | Saint-Sauves-d'Auvergne | Menhir dite pierre des 4 curés - Lieudit Les Crôtes | Classé | 10,5 |
| 63 | Orcival | Château de Cordès - Façades, toitures, chapelle, cour d'honneur, parc | Classé | 11,0 |
| 63 | La Bourboule | Pâtisserie Rozier - 223-225 boulevard Clémenceau | Inscrit | 11,0 |
| 63 | La Bourboule | Casino Chardon | Inscrit | 11,1 |
| 63 | Orcival | Eglise Notre-Dame - en totalité | Classé | 11,4 |
| 63 | Messeix | Eglise Saint-Pierre - reste de l'édifice | Inscrit | 12,2 |
| 63 | Messeix | Eglise Saint-Pierre - fenêtre de l'abside et porte occidentale | Classé | 12,2 |
| 63 | La Bourboule | Bornes armoriées - suite de 5 bornes armoriées | Inscrit | 12,2 |
| 63 | Saint-Pierre-le-Chastel | Château de Bonnebaud - en totalité y compris intérieurs, écuries, jardins | Inscrit | 14,0 |
| 63 | Giat | Motte féodale - avec fossé et basse-cour | Inscrit | 14,0 |
| 63 | Tauves | Eglise Notre-Dame - en totalité | Classé | 14,2 |
| 63 | Mont-Dore | Thermes - reste de l'édifice | Inscrit | 15,2 |
| 63 | Mont-Dore | Thermes - façade principale, vestibule d'entrée, hall | Classé | 15,2 |
| 63 | Mont-Dore | Hôtel le Sarciron - en totalité y compris intérieurs avec décors | Inscrit | 15,2 |
| 63 | Mont-Dore | Funiculaire du Capucin - en totalité | Inscrit | 15,3 |
| 63 | La Celle | Maison de l'Eclauze - en totalité, décors intérieurs (lambris cheminées peintures murales) | Inscrit | 15,9 |
| 63 | La Tour-d'Auvergne | Eglise Saint-Pardoux - en totalité | Classé | 16,0 |
| 63 | Bromont-Lamothe | Eglise Saint-Martin - totalité | Inscrit | 16,6 |
| 63 | La Celle | Eglise Saint-Pardoux - façades, toitures et croix devant l'église | Inscrit | 17,4 |
| 63 | Pontgibaud | Maison à échauguette - façade sur rue de la gendarmerie et toiture corres | Inscrit | 17,4 |
| 63 | Saint-Avit | Eglise Saint-Avit - en totalité | Inscrit | 17,5 |
| 63 | Pontgibaud | Porte de ville - en totalité | Classé | 17,7 |
| 63 | Pontgibaud | Château-fort (château Dauphin) - en totalité (tours, communs, jardin, puits, fontaine | Classé | 17,7 |
| 63 | Ceyssat | Château d'Allagnat | Inscrit | 17,7 |
| 63 | Ceyssat | Château d'Allagnat | Inscrit | 17,7 |
| 63 | Orcines | Temple de Mercure - sommet du Puy-de-Dôme | Classé | 21,8 |

Tableau 3 : Liste des monuments historiques (source : Atlas des patrimoines et Base Mérimée)

| Département | Commune | Site | PROTECTION | Distance approximative au site étudié en km |
|-------------|-------------------------|------------------------------|------------|---|
| 63 | HERMENT | Promenade des murs à Herment | Inscrit | 4,2 |
| 63 | ORCIVAL | Roches Tuilière et Sanadoire | Inscrit | 9,8 |
| 63 | ORCIVAL | Domaine de Cordes | Classé | 11,0 |
| 63 | MONT-DORE | Lac Guéry et ses abords | Inscrit | 12,0 |
| 63 | ORCIVAL | Lac Guéry et ses abords | Classé | 12,0 |
| 63 | ORCIVAL | Lac Servieres et ses rives | Inscrit | 13,0 |
| 63 | MONT-DORE | Site du Sancy | Inscrit | 15,1 |
| 63 | CEYSSAT | Chaîne des Puys | Classé | 15,8 |
| 63 | CEYSSAT | Chaîne des Puys | Inscrit | 16,5 |
| 63 | SAINT-PIERRE-LE-CHASTEL | Camp du maquis des Cheires | Classé | 16,6 |
| 63 | CHASTREIX | Vallée de la Fontaine Salée | Classé | 18,6 |
| 63 | CHAMBON-SUR-LAC | Vallée de Chaudefour | Inscrit | 19,2 |
| 63 | CHAMBON-SUR-LAC | Vallée de Chaudefour | Classé | 19,2 |

Tableau 4 : Liste des sites inscrits et classés (source : Atlas des patrimoines)

Analyse dans l'aire d'étude rapprochée

| <p>4 monuments historiques et un site (promenade d'Herment) sont inventoriés. Il s'agit d'églises et d'un dolmen. Ils sont compris dans un périmètre de 0 à 5 km autour de l'aire d'étude immédiate.</p> | | |
|--|---|--|
| Site patrimonial | Localisation par rapport à l'aire d'étude immédiate | Enjeux |
| Eglise de Briffons | En proximité immédiate (< 1 km). | <p>L'église de Briffons (édifice roman du 12ème siècle, reconstruit à l'époque gothique au 15ème siècle) est protégée pour son portail et son clocher. Elle est localisée sur la place du village (Fig.4), qui est aussi un point de départ de sentier de petite randonnée. La trame bâtie est aérée autour de cette place, permettant des vues sur la campagne alentours.</p> <p>L'aire d'étude immédiate est visible depuis la place de l'église, notamment la partie au Nord de l'église dans la forêt de l'Eclache (Fig.5), et la partie Sud Est sur des parcelles agricoles (Fig.6). La partie Ouest dans le bois du Murguet est plus en recul et derrière le bâti (Fig.4 et 5).</p> <p>Depuis les routes d'accès à Briffons, l'aire d'étude immédiate est perçue en arrière-plan de la silhouette de l'église depuis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'Ouest sur la RD82 : secteur Est le long de l'autoroute A89 (Fig.7 et coupe 1), - le Sud Ouest sur la RD51 : secteur au Nord de l'église dans la forêt de l'Eclache (Fig.8 et coupe 2). <p>Depuis ces deux accès, l'aire d'étude immédiate se lit sur le relief, plus haute que le bourg de Briffons. Cette configuration induit un enjeu de covisibilité et de rapport d'échelles pour les secteurs à proximité de Briffons. L'extrémité de l'aire d'étude immédiate en bordure de l'A89 est éloignée d'environ 3 km, et présente des enjeux de rapports d'échelles moindres. Venant de l'Est sur la RD82, l'enjeu de covisibilité est moindre car concerne l'extrémité Sud du secteur Ouest de l'aire d'étude immédiate (Fig.9).</p> <p>Ainsi, l'aire d'étude immédiate présente des enjeux forts avec l'église de Briffons (vue proche depuis l'église, covisibilité, rapport d'échelles pour les secteurs les plus proches).</p> |



Fig.3. Portail de l'église de Briffons



Fig.4. Place de l'église de Briffons. Vue vers l'Ouest depuis la RD82 (entrée Est de Briffons). Perception immédiate (à environ 800m).



Fig.5. Vue vers le Nord et l'Est depuis la place de l'église de Briffons. Perception immédiate (500m).



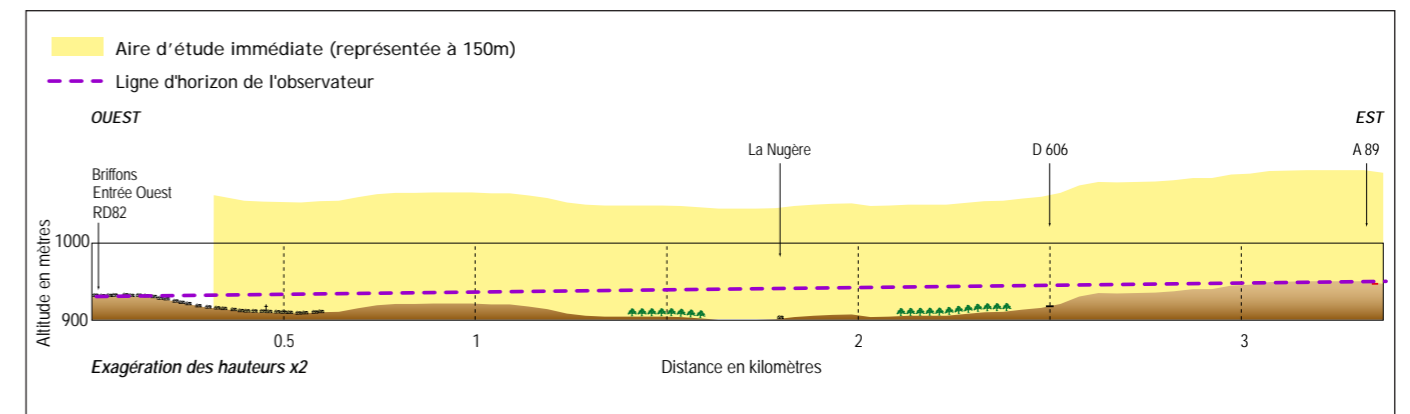
Fig.6. Vue vers l'Est et le Sud Est depuis la place de l'église de Briffons. Perception à des distances de 500m à 2,5 km (le long de l'autoroute A89).



Carte 22. Localisation des photographies depuis Briffons



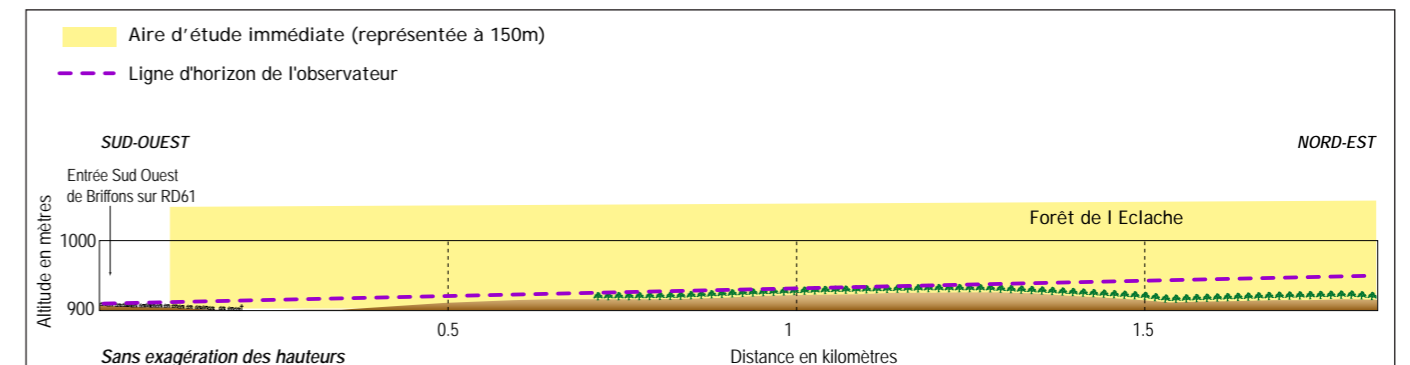
Fig.7. Entrée Ouest de Briffons sur la RD82 venant d'Herment (vue vers l'Est). Covisibilité avec le secteur Est, lu à une distance de 500m à 3 km (le long de l'autoroute A89). Enjeux de rapport d'échelles moindres pour le secteur en bordure de l'A89 qui est plus éloigné.



Coupe 1. Depuis l'entrée Ouest de Briffons (Cf. localisation sur la carte 21).



Fig.8. Entrée Sud Ouest de Briffons sur la RD51 (vue vers le Nord et l'Est). Covisibilité avec le secteur central, lu à une distance de 500m du point de vue. Secteur Est le long de l'autoroute A89 à environ 2,5 km sans enjeu de covisibilité.



Coupe 2. Depuis l'entrée Sud Ouest de Briffons (Cf. localisation sur la carte 21).

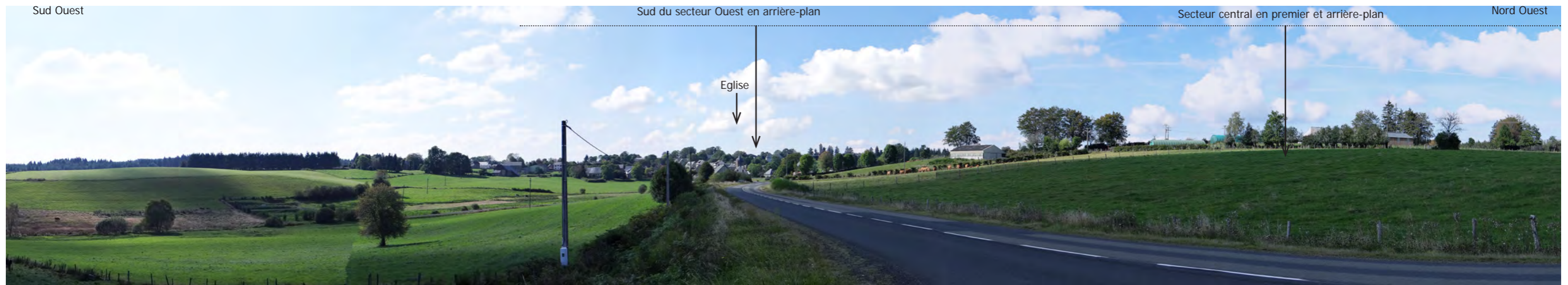


Fig9. Entrée Est de Briffons sur la RD82 (vue du Sud Ouest vers l'Ouest et le Nord Ouest).

| Site patrimonial | Localisation par rapport à l'aire d'étude immédiate | Enjeux |
|-------------------------|---|---|
| Eglise d'Heume-l'Eglise | A environ 3km, à l'Est | <p>Le bourg d'Heume-l'Eglise est bâti sur un versant tourné vers l'Ouest. L'ensemble de l'église est protégé au titre des monuments historiques. L'église est localisée sur la place du village d'où s'offre un panorama avec les boisements de l'aire d'étude immédiate en arrière-plan à une distance d'environ 3 km (Fig.12 et coupe 3). L'église est aussi un point de départ de sentier de randonnée.</p> <p>L'église ne présente pas d'enjeu de covisibilité depuis les routes d'accès au bourg.</p> <p>Ainsi, les enjeux sont modérés et concernent la lecture de l'aire d'étude immédiate sur la ligne de relief boisée de la place de l'église.</p> |



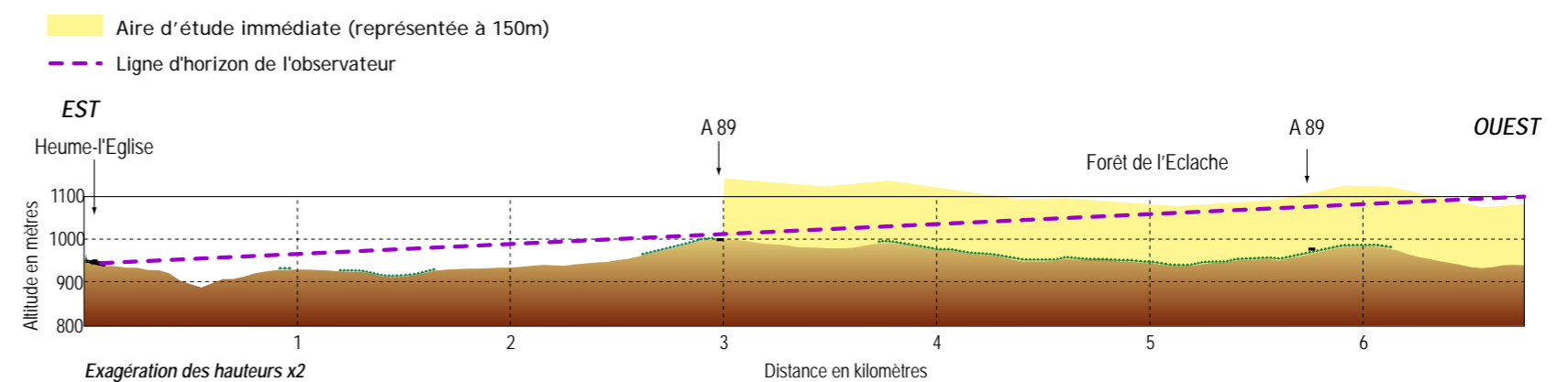
Fig.10. Eglise d'Heume-l'Eglise



Fig.11. Vierge romane d'Heume-l'Eglise

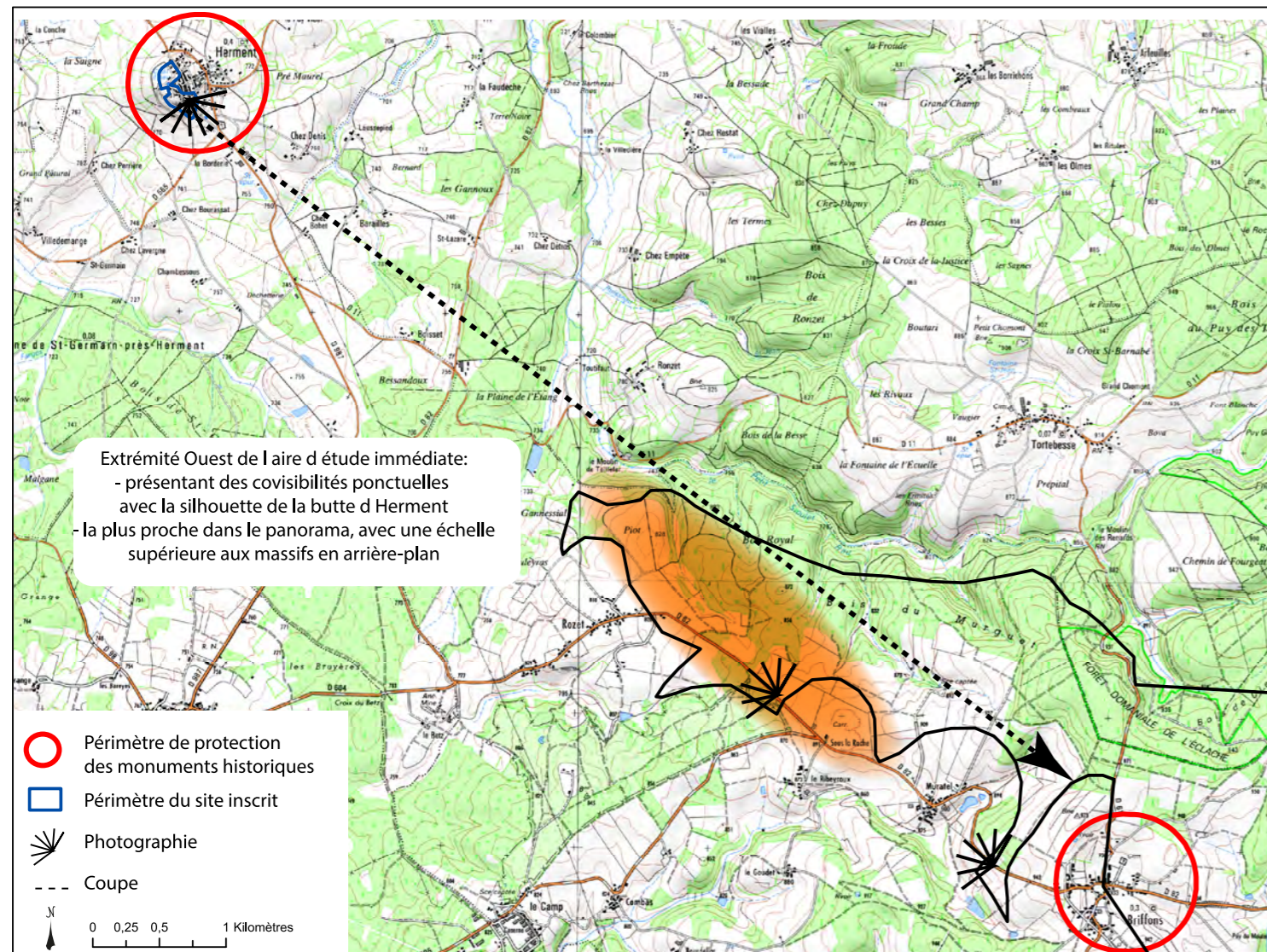


Fig.12. Panorama vers l'Ouest depuis l'église d'Heume-l'Eglise. Aire d'étude immédiate à environ 3 km.



Coupe 3. Depuis l'église d'Heume-l'Eglise (Cf. localisation sur la carte 21).

| Site patrimonial | Localisation par rapport à l'aire d'étude immédiate | Enjeux |
|--|---|---|
| Eglise et promenade des remparts d'Herment | A environ 4 km au Nord Ouest | <p>Le bourg d'Herment est bâti sur un promontoire qui se lit en point de repère (altitude 831 m). Il est reconnu pour sa promenade des anciens remparts qui offre un panorama tourné vers l'Est, le Sud et l'Ouest, avec les reliefs de la chaîne des Puys et du Sancy en arrière-plan. L'accès à la promenade est libre (domaine public). L'église d'Herment est localisée dans le bourg, en retrait de la promenade des remparts. La rue de l'église est axée vers le Sud Est (Fig.14).</p> <p>L'aire d'étude immédiate se lit dans le panorama de la promenade (Fig.15-16 et coupe 4) en regardant vers le Sud Est, avec les autres sites éoliens voisins. Le secteur Ouest est distant de 4 km environ du panorama, le secteur Est le long de l'A89 d'environ 11km. La partie Ouest présente un enjeu fort par sa proximité, sa localisation dans l'axe du panorama et le rapport d'échelles avec la ligne d'horizon créée par les reliefs des puys et du Sancy. Les enjeux sont moindres pour la partie Est qui est plus éloignée.</p> <p>Les enjeux de covisibilité avec la butte d'Herment sont faibles. Ils sont ponctuels depuis la RD82 en venant de Briffons : des vues ponctuelles sur la butte d'Herment s'observent à proximité de l'aire d'étude immédiate (Cf. figure 17 à l'Est de Muratel et figure 18 à l'Ouest de la carrière). En se dirigeant vers Herment, l'aire d'étude immédiate est ensuite dans le dos de l'observateur, la découverte d'Herment en vue proche ne présente pas d'enjeu. Venant du Nord Ouest, sur la RD204, Herment se découvre en arrivant à l'entrée de bourg, sans enjeu.</p> <p>Ainsi, les enjeux avec Herment sont forts à modérés et concernent surtout le panorama. Ils sont plus forts pour la partie Ouest que la partie Est, car plus proche d'Herment (vue depuis le panorama et enjeux ponctuels de covisibilité).</p> |
| Dolmen des Farges | A environ 4,8 km à l'Ouest | <p>Le dolmen est localisé dans un champ, au hameau des Farges (Fig.13). Il se découvre en perception immédiate (accès libre depuis un chemin piéton).</p> <p>Ainsi les enjeux sont faibles.</p> |



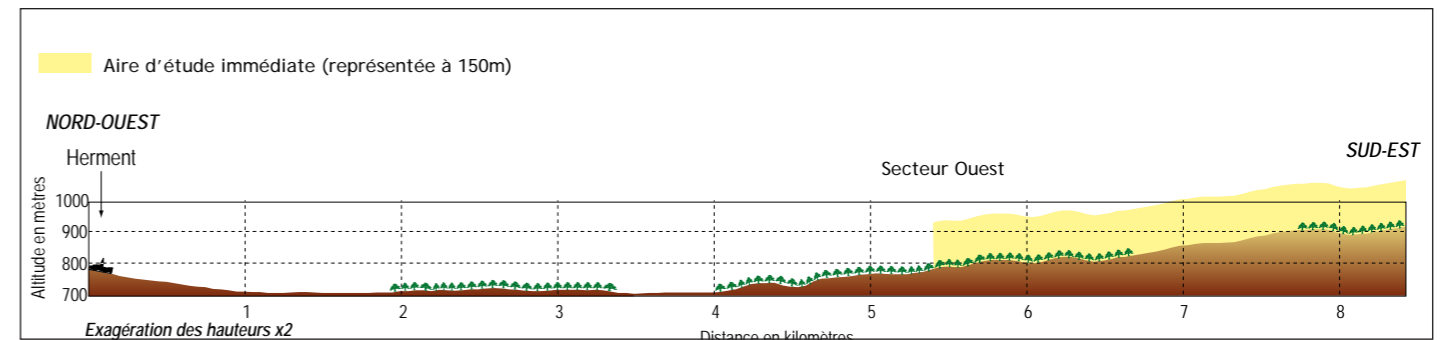
Carte 23. Localisation des photographies depuis Herment



Fig.13. Dolmen de Farges (source : www.stgermainpresherment.fr)



Fig.14. Eglise d'Herment



Coupe 4. Depuis Herment (Cf. localisation sur la carte 21).



Fig.15. Panorama depuis la promenade des remparts d'Herment (vue vers l'Est). Aire d'étude immédiate distante de 4 à 11 km environ.

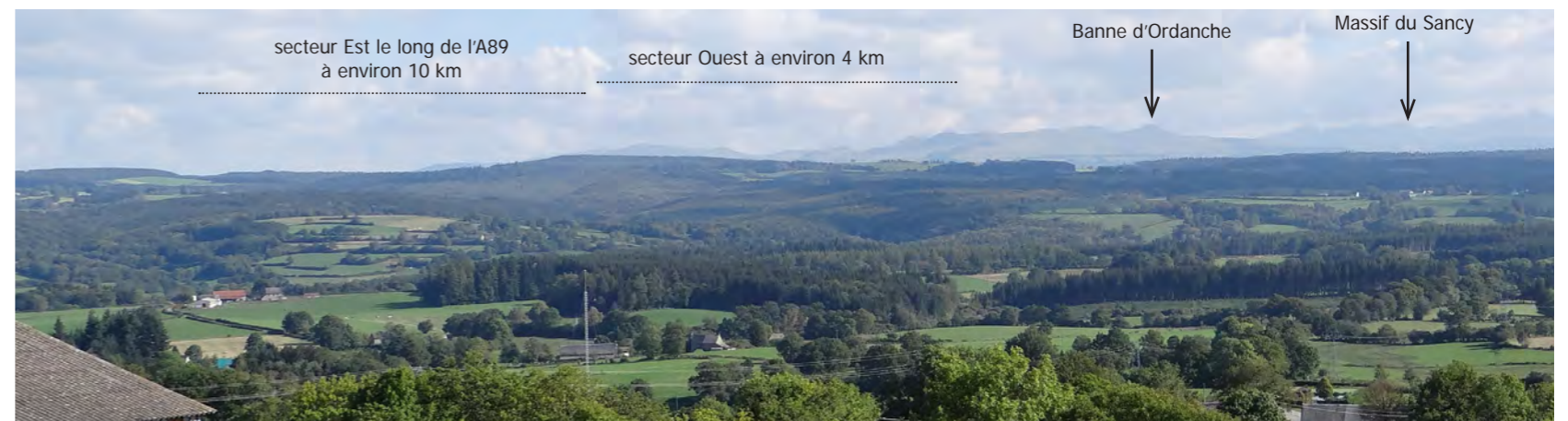


Fig.16. Vue vers l'aire d'étude immédiate et le massif du Sancy depuis la promenade des remparts Herment. Zoom dans l'objectif de localiser les reliefs.

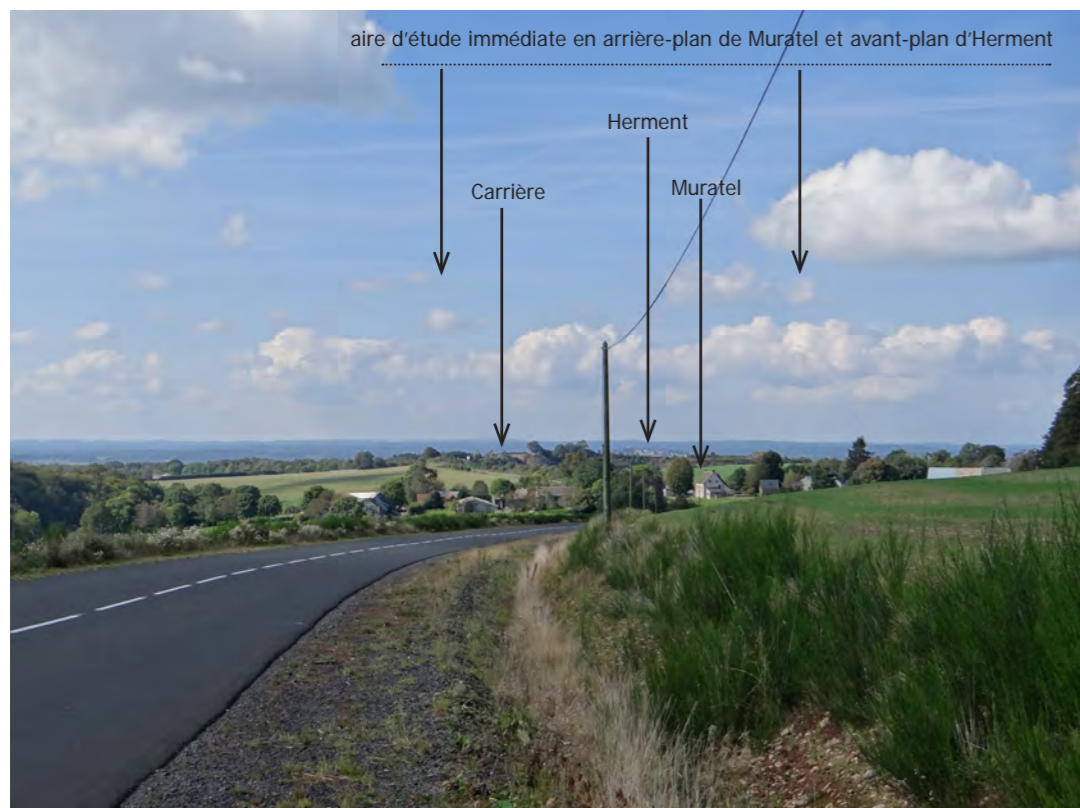


Fig.17. Vue sur la butte d'Herment et le site depuis la RD82 à l'Ouest de Briffons. Aire d'étude immédiate à environ 1 km. Cette vue sur Herment est ponctuelle.



Fig.18. Vue sur la butte d'Herment et l'aire d'étude immédiate depuis la RD82 à proximité de la carrière. Perception immédiate. Cette vue sur Herment est ponctuelle.

| <p>6 monuments sont inventoriés, éloignés d'au moins 5 km de l'aire d'étude immédiate. S'ajoute le site inscrit des Roches Tuilière et Sanadoire en limite Sud-Est de l'aire d'étude intermédiaire. Ce lieu est reconnu à l'échelle départementale et régionale, c'est un site touristique.</p> | | |
|---|---|---|
| Site patrimonial | Localisation par rapport à l'aire d'étude immédiate | Enjeux |
| Chapelle de Pérol | A environ 5 km, au Nord | Le hameau de Pérol et sa chapelle sont bâtis sur le versant du ruisseau de Pérol, dans un contexte bocager (paysage des Hautes combrailles) qui ferme les vues. La chapelle se découvre à proximité dans le hameau (Fig.19 et 20). Les enjeux sont nuls . |
| Croix de cimetière à Cisternes-la-Forêt | A environ 7,8 km, au Nord | Cisternes-la-Forêt (Fig.22) est bâti dans un vallon bocager (paysage des Hautes combrailles). Les vues sont fermées depuis ce lieu. Les enjeux sont nuls . |
| Eglise de Bourg-Lastic | A environ 8,3 km, au Sud Ouest | L'église de Bourg-Lastic est localisée dans le coeur de ce bourg, le long de la route majeure RD2089 (Fig.23). Elle se découvre à proximité, dans le bourg. Les vues sont fermées par le bâti depuis ce lieu. Les enjeux sont nuls . |
| Eglise de Messeix et borne armoriée | A environ 12,2 km, au Sud Ouest | L'église est dans le bourg de Messeix (Fig.24), bâti sur le plateau en haut de versant de la vallée de la Clidane. Les vues sont fermées par le bâti depuis la place de l'église. Des vues lointaines s'organisent depuis le haut du bourg, dont depuis la RD31 à l'Est. Les enjeux avec l'église sont nuls . |
| Site inscrit des Roches Tuilière et Sanadoire | A environ 10 km, au Sud Est | <p>Les roches Tuilière et Sanadoire constituent un site naturel, compris dans le PNR des volcans d'Auvergne et dans les sites emblématiques de la région Auvergne (Fig.21). C'est un point touristique majeur de l'aire d'étude.</p> <p>Un panorama est aménagé sur le col de Guéry (Fig.25). La vue sur les roches depuis ce panorama comprend l'aire d'étude immédiate (à environ 10 km), sur la gauche de la roche Tuilière dans la fenêtre créée par le relief (entre la roche Tuilière et le relief du Mouteyron). L'enjeu est atténué par la distance (faible emprise de l'aire d'étude immédiate dans le panorama). L'aire d'étude immédiate se regroupe avec les autres sites éoliens voisins.</p> <p>Les roches se découvrent depuis le Nord Est depuis la route majeure RD983 venant de Clermont-Ferrand (Fig.26) et depuis la route RD27 venant d'Orcival (Fig.27). Depuis ces routes, l'aire d'étude immédiate est perceptible en vue lointaine (à plus de 10 km) en regardant vers le Nord Ouest. Les roches Tuilière et Sanadoire ne sont pas dans ce cône de vue, mais lisibles en regardant vers le Sud Ouest dans l'axe de la route. Il n'y pas de covisibilité directe (pas de perception de l'aire d'étude immédiate dans l'axe visuel des roches).</p> <p>Ainsi les enjeux sont très faibles depuis les routes d'accès aux roches Tuilière et Sanadoire. L'enjeu le plus fort concerne la perception lointaine de l'aire d'étude immédiate depuis le panorama aménagé sur au col de Guéry.</p> |



Fig.19. Chapelle de Pérol



Fig.21. Roches Tuilière et Sanadoire



Fig.20. Vue cloisonnée depuis la chapelle de Pérol



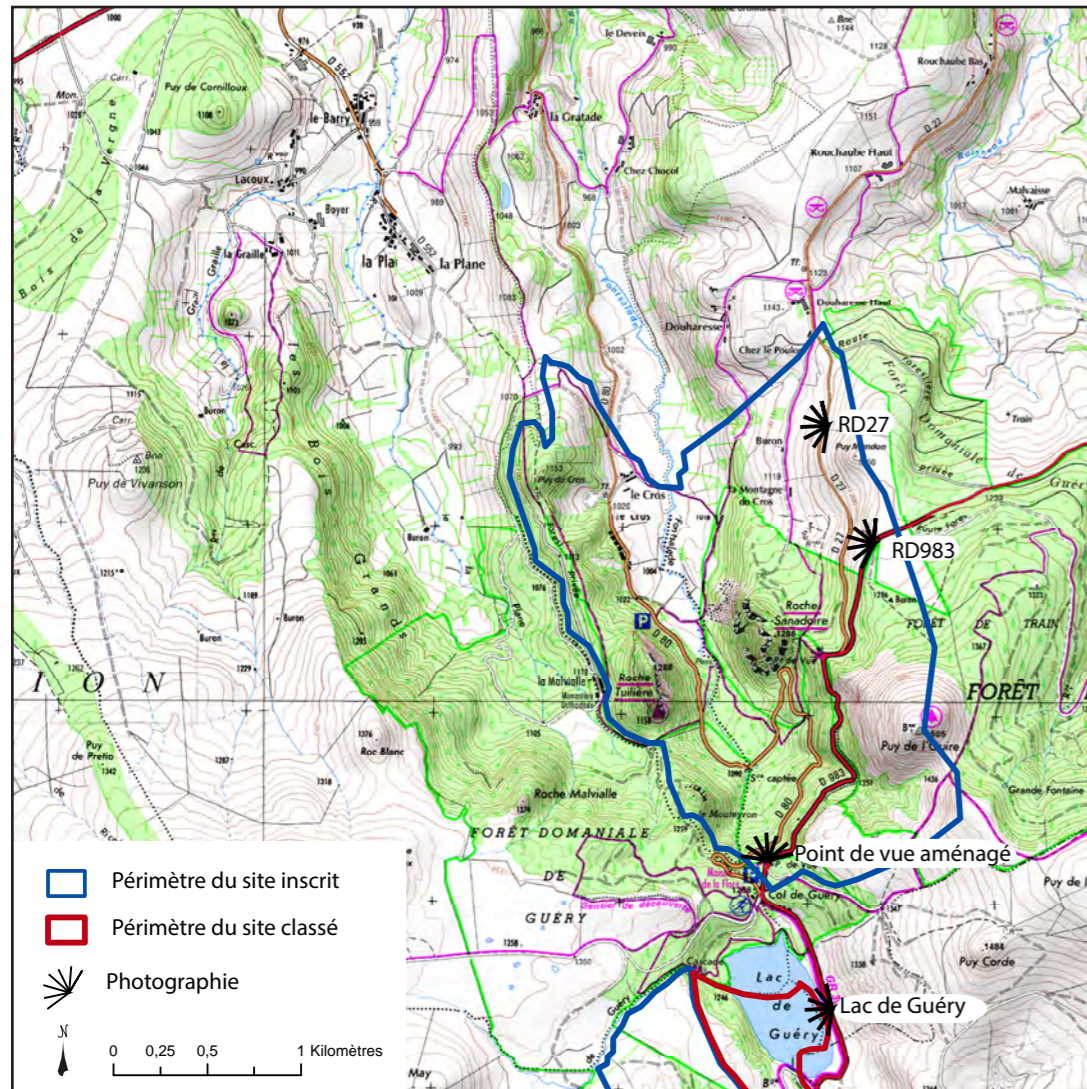
Fig.22. Eglise de Cisternes-la-Forêt



Fig.23. Eglise de Bourg-Lastic



Fig.24. Eglise de Messeix



Carte 24. Localisation des photographies depuis les Roches Tuilière et Sanadoire



Fig.25. Panorama sur les roches Tuilière et Sanadoire depuis le col de Guéry (point de vue aménagé avec informations touristiques). Aire d'étude immédiate à environ 12 km.

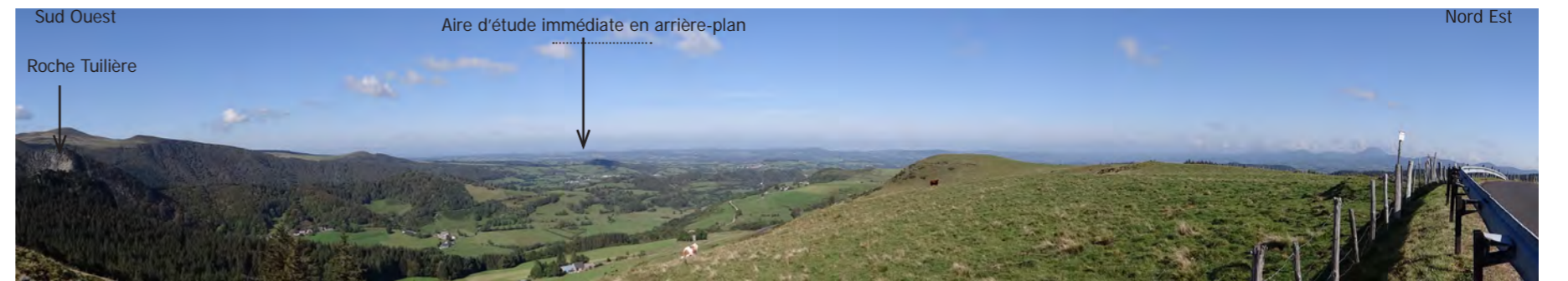


Fig.26. Panorama sur les roches Tuilière et Sanadoire depuis la RD983. Aire d'étude immédiate à environ 12 km.

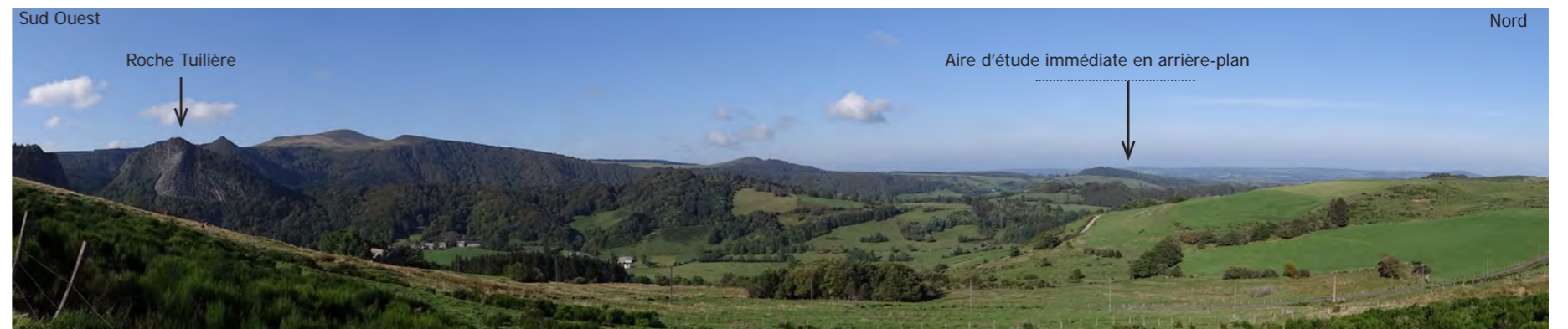


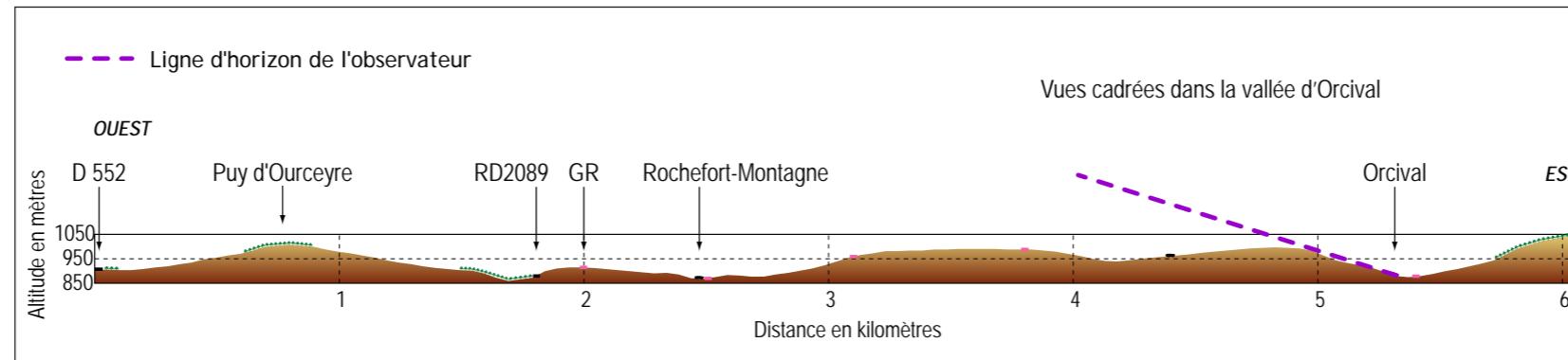
Fig.27. Panorama sur les roches Tuilière et Sanadoire depuis la RD27. Aire d'étude immédiate à environ 11,5 km.

Analyse dans l'aire d'étude éloignée

| 20 monument historiques, 3 sites inscrits et classés sont inventoriés. Ils sont éloignés d'au moins 7,5 km de l'aire d'étude immédiate. | | |
|---|---|--|
| Sites patrimoniaux | Localisation par rapport à l'aire d'étude immédiate | Enjeux |
| Patrimoine du massif du Sancy et de l'Artense dont la vallée du Mont-Dore et de la Bourboule, et celle d'Orcival | A des distances supérieures à 10km, au Sud Est et à l'Est | <p>Les monuments historiques de ce secteur paysager sont localisés dans les bourgs qui sont bâtis dans des vallées. L'encaissement des vallées et la distance ferment les vues vers l'aire d'étude immédiate, induisant des enjeux nuls.</p> <p>A l'Est, le bourg d'Orcival (église, Fig.28 et coupe 5) et le château de Cordès (château et jardin ouverts au public, jardin labellisé 'jardin remarquable', Fig.28bis), sont localisés dans la vallée du Sioulot à environ 11 km de l'aire d'étude immédiate. Le relief cadre les vues dans la vallée, les enjeux sont nuls.</p> <p>Les bourgs de la Bourboule et du Mont-Dore comprennent un patrimoine bâti spécifique témoignant de leur histoire thermale (thermes, hôtels...). Ils sont localisés dans la vallée encaissée de la Dordogne (Fig.29) qui prend sa source dans le massif du Sancy. Cette vallée est isolée de l'aire d'étude immédiate par le relief. Les enjeux visuels depuis ces bourgs dans la vallée sont nuls (La Bourboule - Cf. coupe 6), Mont-Dore, Saint-Sauves-d'Auvergne, Murat-le-Quaire).</p> <p>Il en est de même pour les bourgs de Tauves et la Tour-d'Auvergne localisés dans des vallées au Sud de l'aire d'étude immédiate (à 14,5 km et 16,5 km).</p> |
| Puy de Sancy | A 19,5 km au Sud Est | <p>Le Puy de Sancy est un des sites patrimoniaux et touristiques majeurs du département du Puy-de-Dôme (Fig.32). Il est compris dans le PNR des Volcans d'Auvergne et dans les sites emblématiques de la région Auvergne.</p> <p>Le Puy de Sancy est accessible toute l'année : randonnée en période estivale, sports d'hiver lorsque la neige est présente. Un téléphérique au départ du Mont-Dore emmène les promeneurs à un restaurant d'altitude, d'où part un sentier (Fig.33) pour accéder au sommet du Puy de Sancy (Fig.32) et à sa table d'orientation (panorama à 360°, Fig.34 et coupe 6).</p> <p>L'aire d'étude immédiate est perceptible en vue lointaine depuis le Puy de Sancy (Fig.34). L'enjeu est faible sous l'influence de la distance (faible emprise de l'aire d'étude immédiate dans le panorama à des distances de 20 km, perceptions lointaines conditionnées par la présence d'un temps clair et dégagé soit plutôt l'hiver et l'été). L'aire d'étude immédiate se regroupe avec les autres sites éoliens voisins.</p> |



Fig.28. Orcival dans sa vallée



Coupe 5. Depuis Orcival (Cf. localisation sur la carte 21).



Fig.28bis. Château de Cordès



Fig.29. Vallée de la Dordogne vue depuis le massif du Sancy



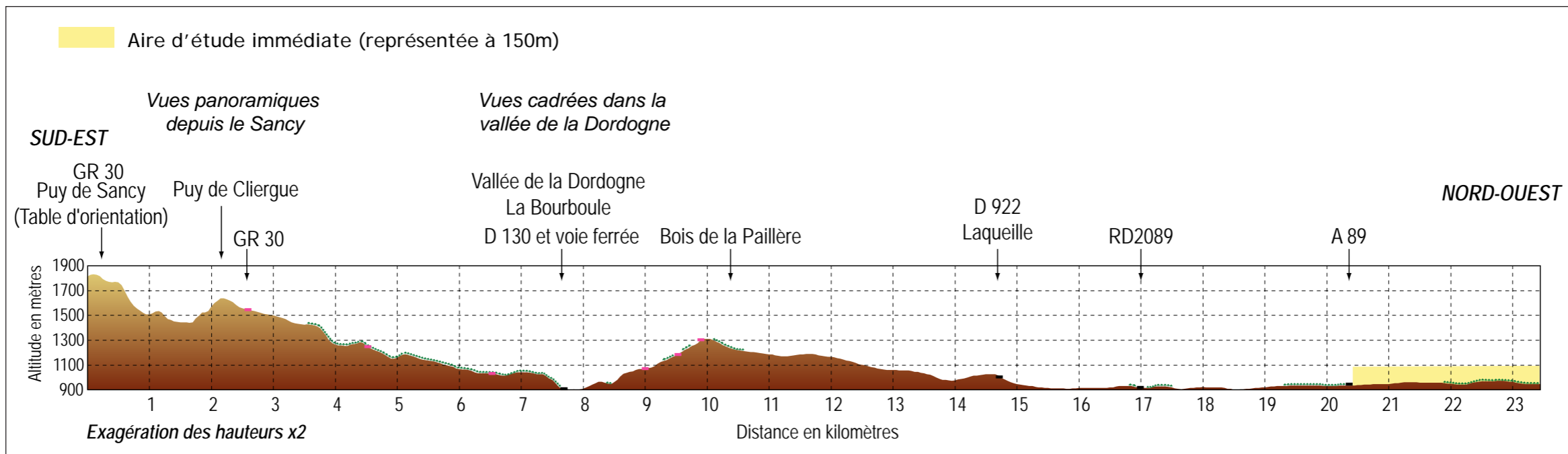
Fig.30. Funiculaire du Mont-Dore



Fig.31. Thermes du Mont-Dore



Fig.32. Puy de Sancy



Coupe 6. Depuis le Puy de Sancy et la vallée de la Dordogne (Cf. localisation sur la carte 21).

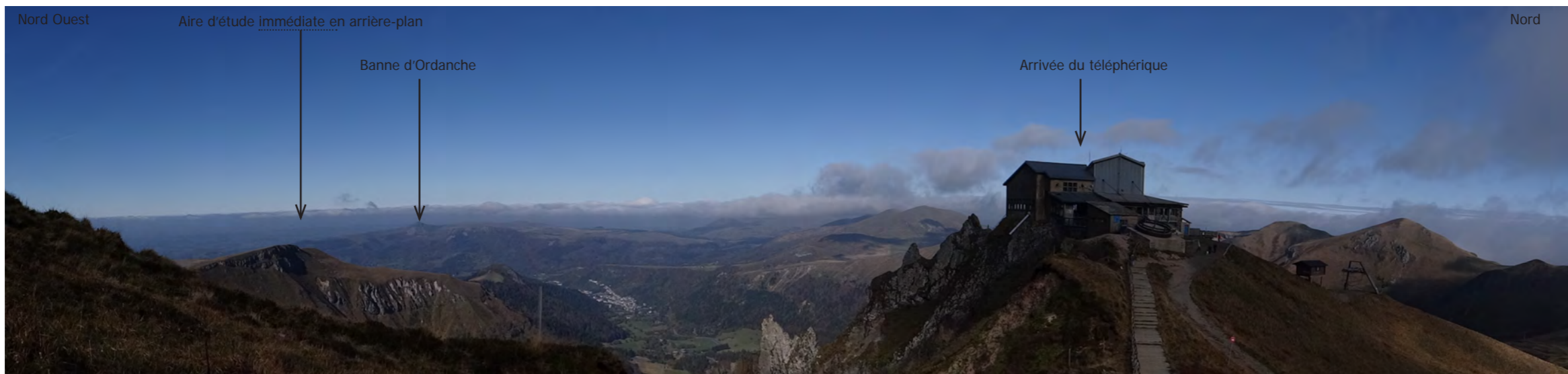


Fig.33. Panorama depuis le chemin entre la table d'orientation du puy de Sancy et l'arrivée du téléphérique. Aire d'étude immédiate à environ 19,5 km.



Fig.34. Panorama depuis la table d'orientation du puy de Sancy. Aire d'étude immédiate à environ 19,5 km.

| Sites patrimoniaux | Localisation par rapport à l'aire d'étude immédiate | Enjeux |
|--------------------|---|---|
| Lac de Guéry | A environ 12 km, au Sud Est | Le lac de Guéry est localisé dans une vallée encaissée, au Nord du Mont-Dore (Fig.35). Il se découvre à proximité immédiate, depuis la route majeure RD983 qui longe sa rive droite (route reliant le Mont-Dore à Clermont-Ferrand par le col de Guéry). Le GR 30 longe aussi le lac. Les enjeux sont nuls depuis le lac (site classé) sous l'influence de la présence du relief. |



Fig.35. Lac de Guéry (vu depuis la RD983 et GR30). Vue vers l'Ouest.

| Sites patrimoniaux | Localisation par rapport à l'aire d'étude immédiate | Enjeux |
|--|--|---|
| Patrimoine des Hautes Combrailles : vallée de la Sioule et versant Ouest de la chaîne des Puys | A des distances supérieures à 14km, au Nord Est et à l'Est | Les enjeux sont nuls sous l'influence de la distance, de la présence de relief, de végétation et de bâti. Depuis le bourg de Pontgibaud dans la vallée encaissée de la Sioule (Fig.36-37), les vues sont fermées par le relief et le bâti (château et jardin ouverts au public, jardin labellisé 'jardin remarquable'). Les châteaux de Bonnabaud et d'Allagnat (fermés au public) sont localisés dans les bourgs de Saint-Pierre-le-Chastel et d'Allagnat. |
| Patrimoine des Hautes Combrailles : Nord Ouest de l'aire d'étude éloignée | A des distances supérieures à 14km, au Nord Ouest | Les enjeux visuels sont nuls, sous l'influence de la distance, de la présence de relief, de végétation et de bâti. L'église de Saint-Avit (Fig.38), la motte féodale de Giat (Fig.39), l'église de La Celle sont localisées dans les bourgs, où les vues sont fermées par le bâti . |



Fig.36. Porte de ville. Pontgibaud

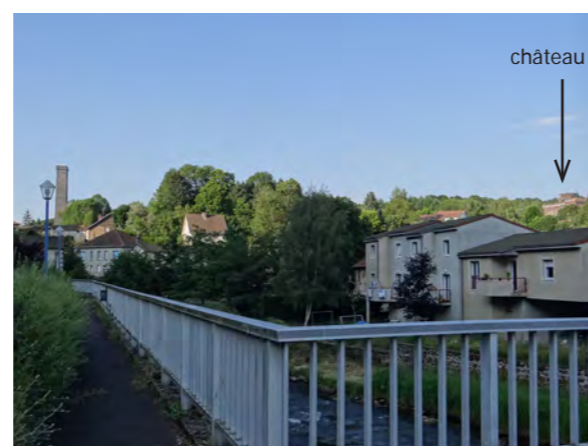


Fig.37. Pontgibaud et son château dans la vallée de la Sioule



Fig.38. Eglise de Saint-Avit



Fig.39. Place du centre bourg de Giat

| Sites patrimoniaux | Localisation par rapport à l'aire d'étude immédiate | Enjeux |
|--------------------|---|---|
| Puy de Dôme | A environ 22 km, au Nord Est | <p>Le Puy de Dôme est l'un des sites patrimoniaux et touristiques majeurs du département du Puy-de-Dôme. Il est compris dans le PNR des Volcans d'Auvergne et a fait l'objet de la candidature française au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2014 (candidature en cours d'examen). Il détient le label «Grand site de France».</p> <p>Le Puy de Dôme est accessible toute l'année, à pied ou par un train à crémaillère nommé le panoramique des Dômes. A son sommet, un circuit (chemin des muletiers) est aménagé avec plusieurs tables d'orientation (Fig.40).</p> <p>L'aire d'étude immédiate s'inscrit dans le panorama vers l'Ouest «panorama Sancy/Combrailles». (Fig.41, coupe 7), en vue lointaine. L'enjeu est faible sous l'influence de la distance (faible emprise de l'aire d'étude immédiate dans le panorama à des distances de 20 km, perceptions lointaines conditionnées par la présence d'un temps clair et dégagé soit plutôt l'hiver et l'été). L'aire d'étude immédiate se regroupe avec les autres sites éoliens voisins.</p> |

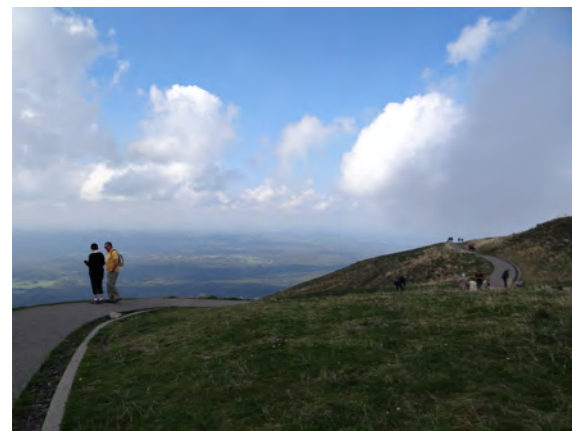


Fig.40. Sentier panoramique du Puy de Dôme

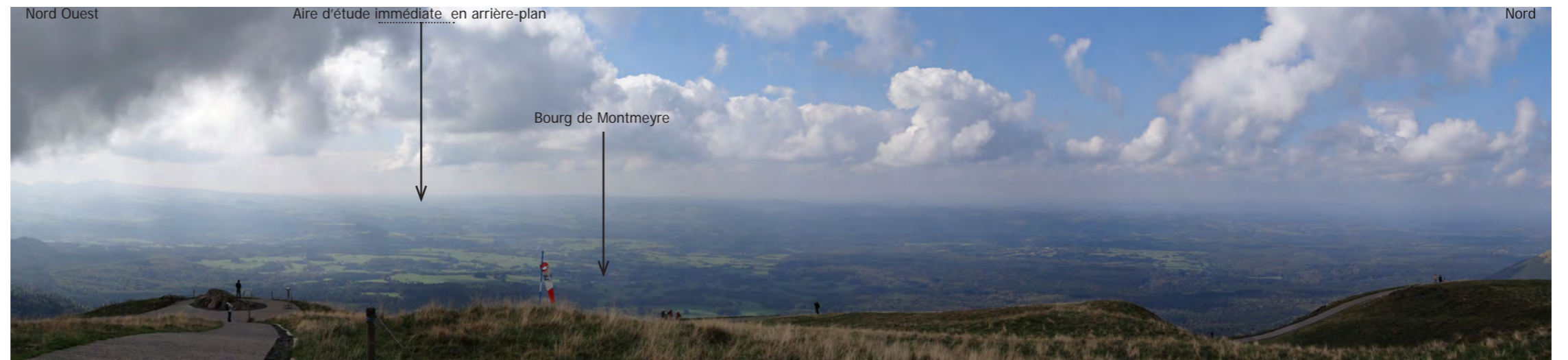
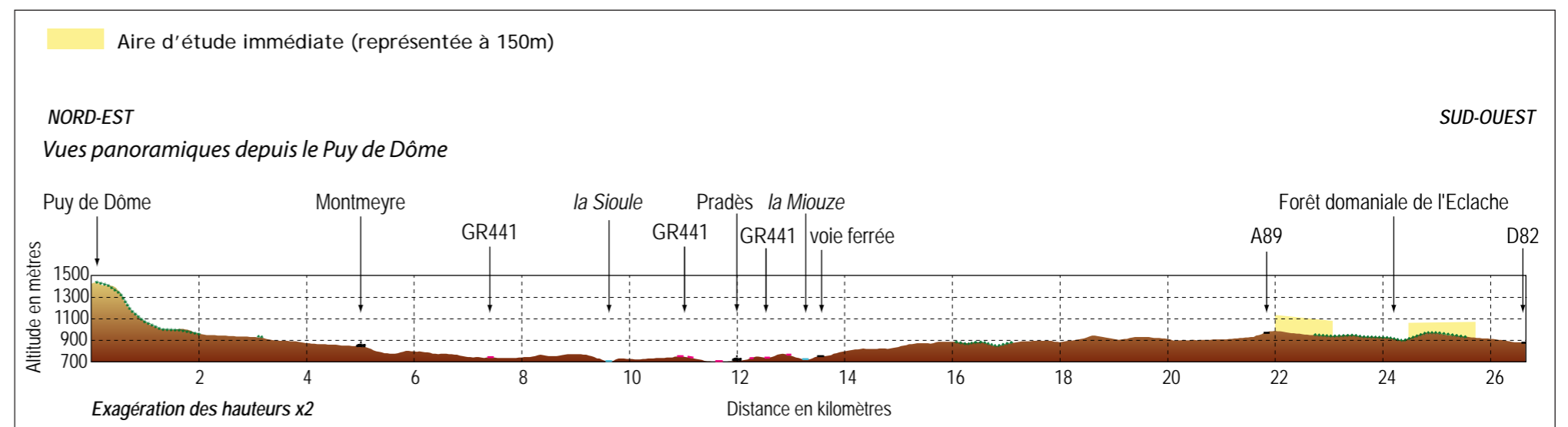


Fig.41. Panorama depuis la table d'orientation «Sancy / Combrailles» du Puy de Dôme. Aire d'étude immédiate à environ 22 km.



Fig.42. Vue vers les Combrailles et l'aire d'étude immédiate depuis le train «panoramique des Dômes».



Coupe 7. Depuis le Puy de Dôme (Cf. localisation sur la carte 21).

Enjeux patrimoniaux modérés :

- Enjeu fort avec l'église de Briffons, monument historique le plus proche (< 1 km), avec des vues depuis l'église et des covisibilités depuis les routes d'accès au bourg.
- Vues proches de l'Ouest du site depuis le panorama de la promenade des remparts d'Herment (à 4 km environ), avec aire d'étude immédiate en covisibilité et présentant un enjeu d'échelle avec les reliefs de la chaîne des Puys et du Sancy, enjeux forts à modérés,
- Aire d'étude immédiate éloignée des sites patrimoniaux majeurs de plus de 10 km avec des enjeux modérés à faibles (vues lointaines : Roches Sanadoire et Tuillère, Puy de Sancy, Puy de Dôme) ou des enjeux nuls (lac de Guéry, Orcival, La Bourboule et le Mont-Dore, Pontgibaud).

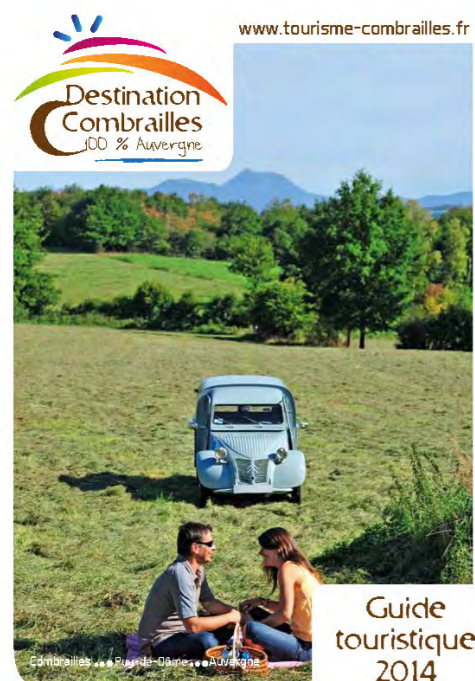


Fig.43. Plaque touristique des Combrailles

Données

Les données touristiques ont été inventoriées à partir des informations des offices de tourisme et des comités départementaux du tourisme (CDT) du Puy-de-Dôme, de la Creuse, et de la Corrèze.

Deux cartes sont réalisées : à l'échelle des aires d'étude éloignée et immédiate.

Les sites touristiques sont souvent aussi des sites patrimoniaux. L'analyse des enjeux depuis ces lieux n'est pas reprise dans ce paragraphe. Un renvoi aux illustrations de la partie 1.3.1 relative au patrimoine est effectué dans le texte.

Les sites touristiques liés au patrimoine naturel et aux paysages

Dans l'aire d'étude éloignée, le massif du Sancy et la chaîne des Puys sont les sites touristiques majeurs dans le Puy-de-Dôme. Ils sont inclus dans le Parc Naturel Régional (PNR) des volcans d'Auvergne.

Dans ce secteur Est de l'aire d'étude éloignée, les circuits de randonnée et panoramas sont nombreux. Les points de vue plus reconnus sont ceux du Puy-de-Dôme (Fig.41), du Puy de Sancy (Fig.34), de la Banne d'Ordanche (Fig.45 et 46) et des Roches Tuillère et Sanadoire (Fig.25). Ils comprennent l'aire d'étude immédiate en vue lointaine (de 10 km à 22 km).

Parmi les lacs, les sites touristiques majeurs sont le lac de Guéry et le lac de Servières. Les enjeux sont nuls depuis ces deux lacs, celui de Guéry étant dans une vallée encaissée (Fig.35) et celui de Servières dans un boisement (Fig.44).

Dans l'Ouest de l'aire d'étude éloignée (limitrophe à la région Limousin, départements de la Corrèze et de la Creuse), les vallées et gorges des affluents de la Dordogne (Chavanon...) sont signalées. La découverte de ces fonds de vallée, et de leurs patrimoine naturel et paysages ne présente pas d'enjeu avec l'aire d'étude immédiate sous l'influence du relief qui cadre les vues dans les gorges. Un panorama est aménagé sur la vallée du Chavanon enjambée par un viaduc de l'autoroute A89 près de Merlines (Fig.47). Ce panorama est tourné vers le Sud Est, sans enjeu avec l'aire d'étude immédiate.

Les nombreux étangs sont utilisés pour la pêche. Les plus reconnus sont ceux de la Ramade (entre Giat et Flayat, Fig.48), de l'Abeille à Merlines et du Béal des Rosiers au Sud Ouest de Messeix, sans enjeux avec l'aire d'étude immédiate. Plusieurs étangs sont aussi présents dans l'aire d'étude rapprochée. Deux arboretums sont inventoriés dans l'Est de l'aire d'étude éloignée : à Giat et dans le massif des Agriers.

Le PNR de Millevaches en Limousin s'étend dans l'extrémité Ouest de l'aire d'étude éloignée. A noter que les sites touristiques majeurs du Limousin sont au-delà de l'aire d'étude éloignée.



Fig.44. Chemin d'accès au lac de Servières dans le massif boisé



Fig.45. Banne d'Ordanche



Fig.47. Panorama sur la vallée du Chavanon et le viaduc de l'autoroute A89 près de Merlines (vue vers le Sud Est).



Fig.48. Etang de la Ramade

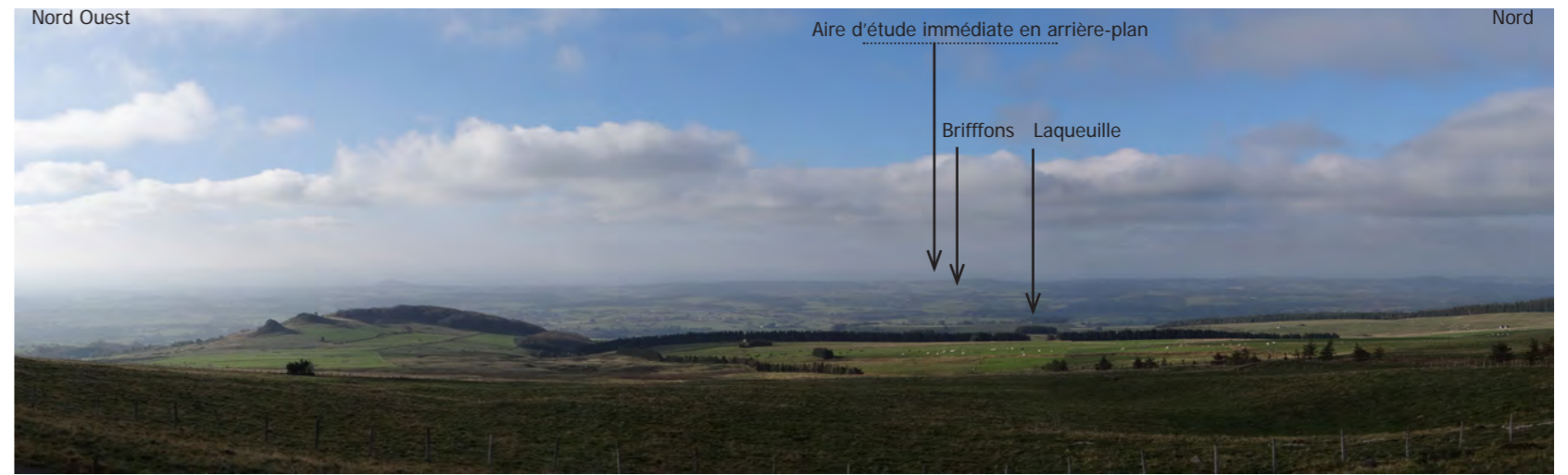
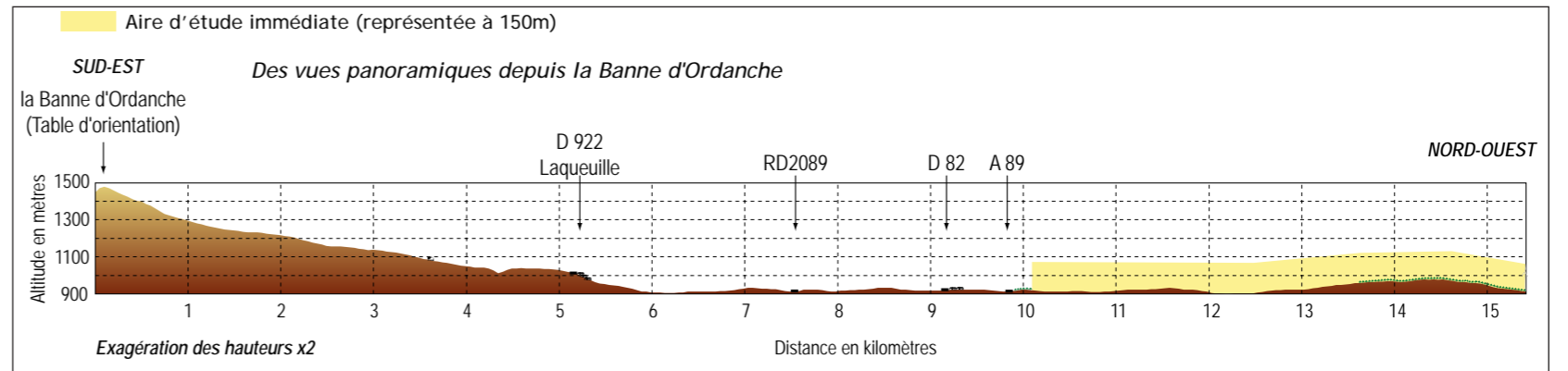


Fig.46. Panorama depuis le parking de la Banne d'Ordanche. Aire d'étude immédiate à environ 9,5 km.



Coupe 8. Depuis la Banne d'Ordanche (Cf. localisation sur la carte 22).

Les sites touristiques liés au patrimoine bâti

Les nombreuses églises romanes sont à découvrir. Certaines font l'objet de visites guidées (églises de Briffons Bourg-Lastic, Herment, Orcival, Pontgibaud, source: CDT 63). L'église de Briffons est reconnue pour ses peintures murales. Le bourg de Rochefort-Montagne est aussi signalé.

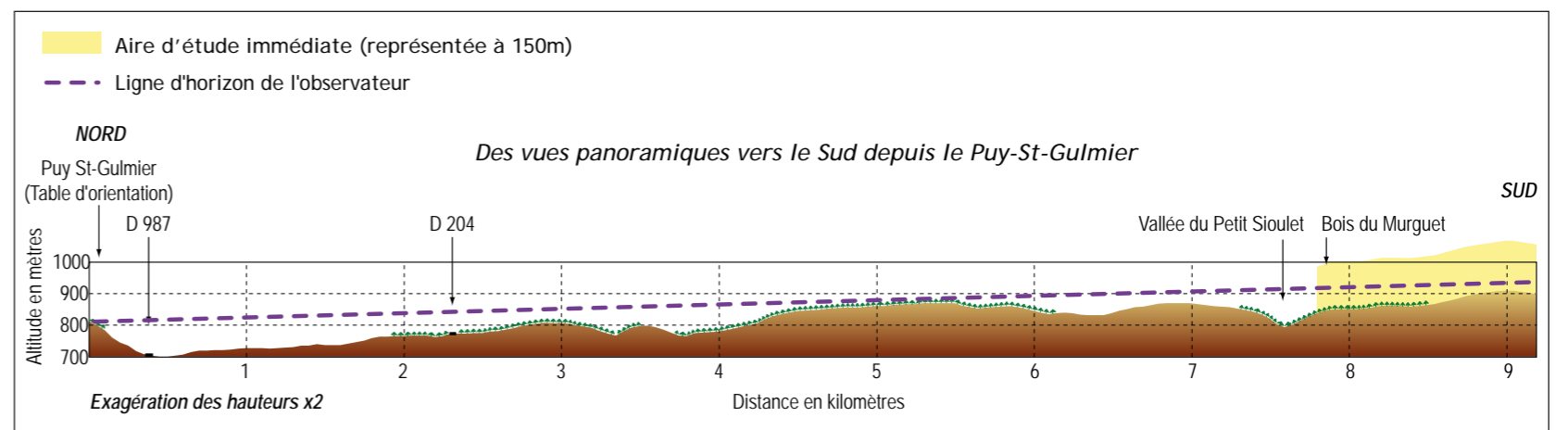
Le bourg d'Herment (Fig.15) et l'église de Puy-Saint-Gulmier (Fig.49) sont fréquentés pour leur belvédère sur le paysage des Combrailles. Ces panoramas comprennent l'aire d'étude immédiate : depuis Herment vue proche du secteur Ouest à 4 km et vue lointaine du secteur Est à 10 km (enjeux forts à modérés). Depuis le Puy-Saint-Gulmier, l'aire d'étude immédiate est perçue à 7,5 km environ sur les reliefs boisés (enjeu modéré).

L'architecture spécifique des stations thermales de la Bourboule et du Mont-Dore est aussi mise en avant dans la documentation touristique (thermes Fig.31, villas, casinos...). Ces deux villes sont désignées «villages remarquables» par le Comité Départemental du Tourisme du Puy-de-Dôme. Des visites guidées sont proposées. Les thermes sont encore en activité. Les enjeux sont nuls depuis ces deux villes localisées dans la vallée encaissée de la Dordogne (Cf. partie relative au patrimoine).

S'ajoutent les châteaux de Pontgibaud (Fig.37) et de Cordès (Fig.27) qui sont tous deux entourés d'un parc labellisé «jardin remarquable». Ces deux châteaux sont listés dans l'inventaire de la route des châteaux d'Auvergne. Les enjeux sont nuls depuis ces lieux (Cf. partie relative au patrimoine).

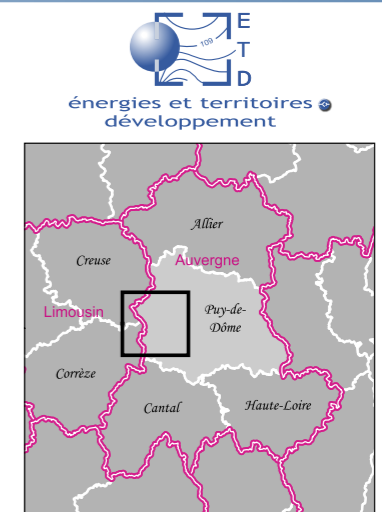
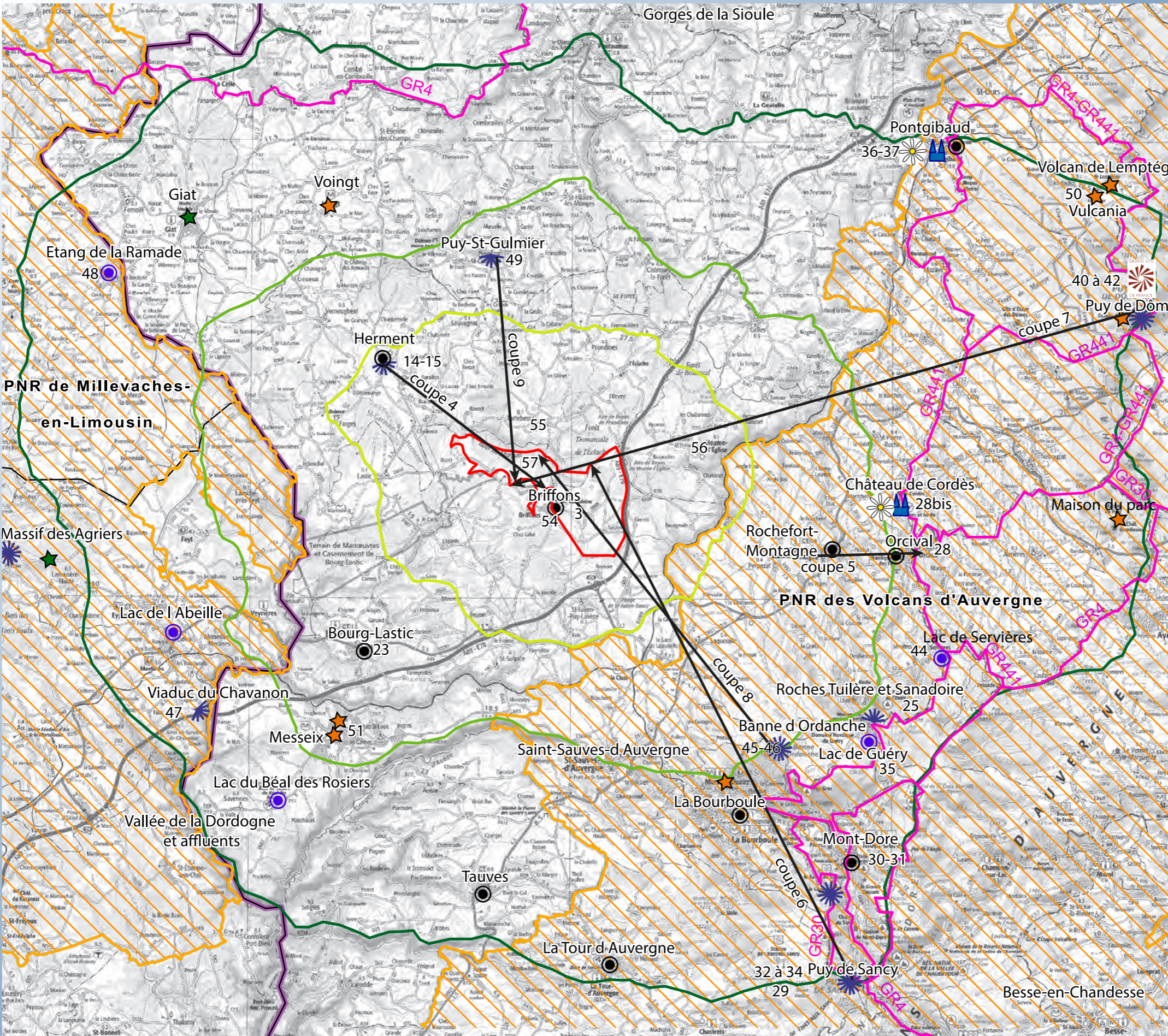


Fig.49. Panorama depuis la table d'orientation du Puy-Saint-Gulmier. Aire d'étude immédiate à environ 7,5 km.

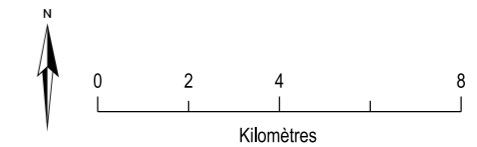


Coupe 9. Depuis le Puy-Saint-Gulmier (Cf. localisation sur la carte 22).

TOURISME A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE ELOIGNEE



- Zone potentielle d'implantation
 - Aire d'étude rapprochée
 - Aire d'étude intermédiaire
 - Aire d'étude éloignée
 - Limite départementale
 - Limite régionale
 - Parc Naturel Régional
- Sites touristiques majeurs à l'échelle du périmètre éloigné**
- Jardin labellisé "jardin remarquable"
 - Château ouvert au public
 - Patrimoine bâti
 - Lac ou étang
 - Musée
 - Arboretum
 - Panorama majeur
 - Label "Grand site de France"
 - Chemin de Grand Randonnée (GR)
 - Coupe topographique
 - Numéro de photographie



Sources : ETD, CDT et Offices de tourisme, Scan100©IGN

Carte 25. Tourisme à l'échelle du périmètre éloigné

Les musées



Fig.50. Vulcania

Plusieurs musées retracent l'histoire de l'occupation humaine, l'histoire rurale, industrielle, et la géologie des lieux : Musée de l'école rurale d'Auvergne à Messeix, Musée de la ToINETTE et Julien (Auvergne du 19ème siècle) à Murat-le-Quaire, Maison archéologique des Combrailles à Voingt, Musée de la Mine à Messeix. Vulcania et le volcan de Lemptégy sont les plus reconnus (compris dans la liste des sites incontournables du CDT 63).



Fig.51. Musée de la mine de Messeix

Il existe une route des fromages AOC d'Auvergne, qui traverse l'Est de l'aire d'étude éloignée (Fig.52 et 53).



Fig.52. Route des fromages



Fig.53. Carte de la Route des fromages source: www.fromages-aoc-auvergne.com



Fig.54. Départ de randonnée à Briffons

Les activités

La randonnée et la pêche sont les principales activités de plein air proposées. Le massif du Sancy est équipé pour la pratique de sports d'hiver.

De nombreux circuits de randonnée sillonnent le territoire dont les itinéraires de grande randonnée GR30, GR4 et GR441. S'ajoutent des circuits thématiques de petite randonnée dont à Briffons (découverte d'un moulin à Combas, Fig.54), Tortebeisse (découverte du passé minier dans le fond de la vallée du Petit Sioulet, découverte du paysage bocager, Fig. 55), Heume-l'Eglise (découverte des murets de pierre dans le bourg, Fig.56). Le circuit de Briffons traverse l'aire d'étude immédiate, il emprunte une piste reliant Muratel au bois du Murguet (Fig.57). A noter que ces itinéraires traversant l'aire d'étude immédiate sont d'usage modéré. Les circuits les plus fréquentés sont ceux parcourant la chaîne des Puys et le massif du Sancy.



Fig.55. Départ de randonnée à Tortebeisse

Depuis les circuits, les vues cloisonnées par les boisements ou le relief alternent avec les vues ouvertes sur le paysage. Les vues d'ensemble peuvent comprendre l'aire d'étude immédiate, en perception proche à lointaine. L'usage de randonnée est compatible avec un parc éolien.

Des panoramas s'offrent au randonneur le long de ces sentiers. L'aire d'étude immédiate est perceptible en vue lointaine depuis le Puy-de-Dôme, du Puy-de-Sancy, de la Banne d'Ordanche et des Roches Sanadoire et Tuilière avec des enjeux modérés à faibles (vue lointaine, aire d'étude immédiate ponctuelle dans le panorama observé). Dans le paysage des Combrailles, sont relevés les panoramas depuis les buttes d'Herment et du Puy-Saint-Gulmier, qui comprennent tous deux l'aire d'étude immédiate.



Fig.56. Départ de randonnée à Heume-l'Eglise

Les hébergements

L'objectif d'inventaire des hébergements est de rendre compte de la capacité d'accueil du territoire et de sa mise en valeur touristique. Chambres d'hôtes, gîtes et gîtes de groupe sont nombreux à l'échelle de l'aire d'étude, avec une concentration à proximité du massif du Sancy et de la chaîne des Puys. L'inventaire précis a été réalisé à proximité de l'aire d'étude immédiate à l'aide des données des offices de tourisme (Cf. carte «Tourisme dans l'aire d'étude immédiate») : un gîte à Briffons, Farges, et Tortebeisse.

TOURISME DANS L'AIRES D'ETUDE IMMEDIATE

Projet éolien de Briffons

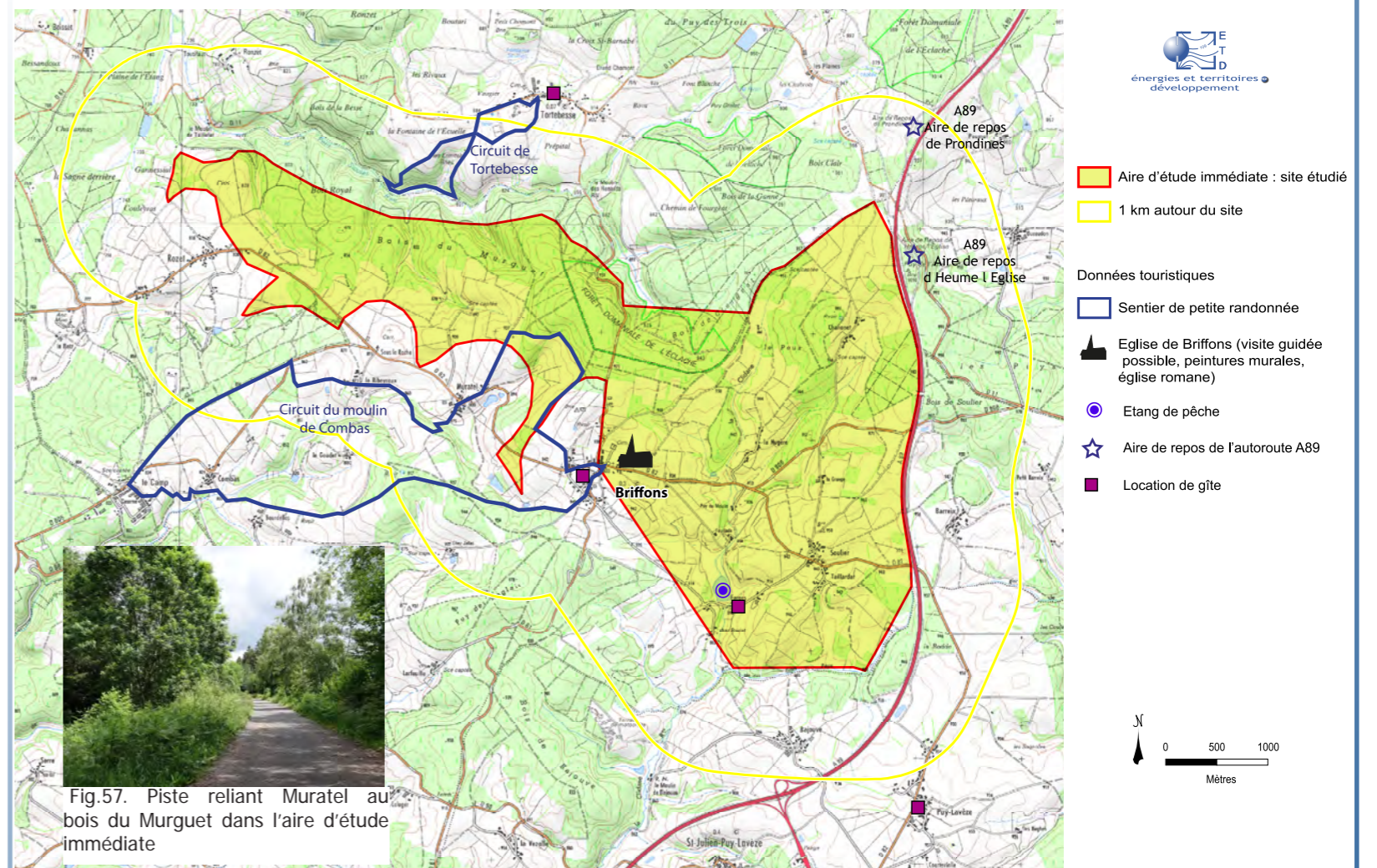


Fig.57. Piste reliant Muratel au bois du Murguet dans l'aire d'étude immédiate

Sources : ETD, CDT63, Office de tourisme des Combrailles, Gîtes de France, Scan25 ©IGN

Carte 26. Tourisme dans l'aire d'étude immédiate

Enjeux touristiques faibles à modérés (perception proche dans les panoramas d'Herment et du Puy-Saint-Gulmier) :

- Aire d'étude immédiate comprise dans un territoire valorisé en particulier pour le tourisme vert dans l'aire d'étude rapprochée.
- Aire d'étude immédiate éloignée des sites touristiques majeurs de plus de 10 km avec des vues lointaines (enjeux modérés à faibles : Banne d'Ordanche, Roches Sanadoire et Tuillère, Puy de Sancy, Puy de Dôme) ou des enjeux nuls (lac de Guéry, lac de Servières, Orcival, château de Cordès, La Bourboule et le Mont Dore, Pontgibaud, étangs de la Ramade, de l'Abeille et du Béal des Rosiers, Vulcania et le volcan de Lemptégy).
- Vues plus proches de l'aire d'étude immédiate depuis les panoramas d'Herment et du Puy-Saint-Gulmier (respectivement à 4 km et à 7,5 km environ).
- Alternance de vues proches à lointaines depuis les circuits de randonnée. Sentier de petite randonnée empruntant la piste existante reliant le site à Muratel.

1.4. SYNTHÈSE

L'aire d'étude immédiate s'inscrit dans les zones favorables du Schéma Régional Eolien de l'Auvergne et correspond aux deux zonages définis en Zone de Développement Eolien par la communauté de communes Sioulet-Chavanon dans le département du Puy-de-Dôme (zones E et F).

Elle est comprise dans le paysage des Hautes-Combrailles, cadré à l'Est par la chaîne des Puys et au Sud-Est par le massif du Sancy. L'aire d'étude immédiate est localisée sur la ligne de relief boisé orienté Est / Ouest au Nord du bourg de Briffons et sur une bande Nord / Sud parallèle à l'autoroute A89 à l'Est de Briffons.

L'aire d'étude immédiate est éloignée des sites patrimoniaux et touristiques majeurs, avec des enjeux faibles (vues lointaines depuis le Puy de Sancy à environ 20 km et le Puy de Dôme à environ 22 km). Elle présente des enjeux de covisibilités avec la silhouette du bourg de Briffons et son église (à moins d'un kilomètre), et des enjeux de perceptions proches depuis le panorama d'Herment (à environ 4 km à l'Ouest).

Le paysage de l'aire d'étude éloignée correspond à un plateau vallonné, incisé par des vallées encaissées dont certaines ont une typologie de gorges (Chavanon, Dordogne...). Les enjeux sont nuls depuis les vallées encaissées éloignées. A proximité de l'aire d'étude immédiate, des enjeux de rapports d'échelles et surplomb résident avec l'habitat dans les vallons (moulin de Taillefer, Bajouze, Muratel, Chanonet, Briffons).

Les nombreux boisements présents tant à l'échelle de l'aire d'étude éloignée que rapprochée vont aussi conditionner les vues. Les perceptions de l'aire d'étude immédiate s'organisent depuis les lieux dégagés du plateau des Hautes Combrailles, de l'Artense, les plateaux corréziens, et depuis les reliefs de la chaîne des Puys et du massif du Sancy. L'aire d'étude immédiate est perçue en arrière-plan de boisements dans les vues proches, ou dans les lignes d'horizon boisées dans les vues d'ensemble.

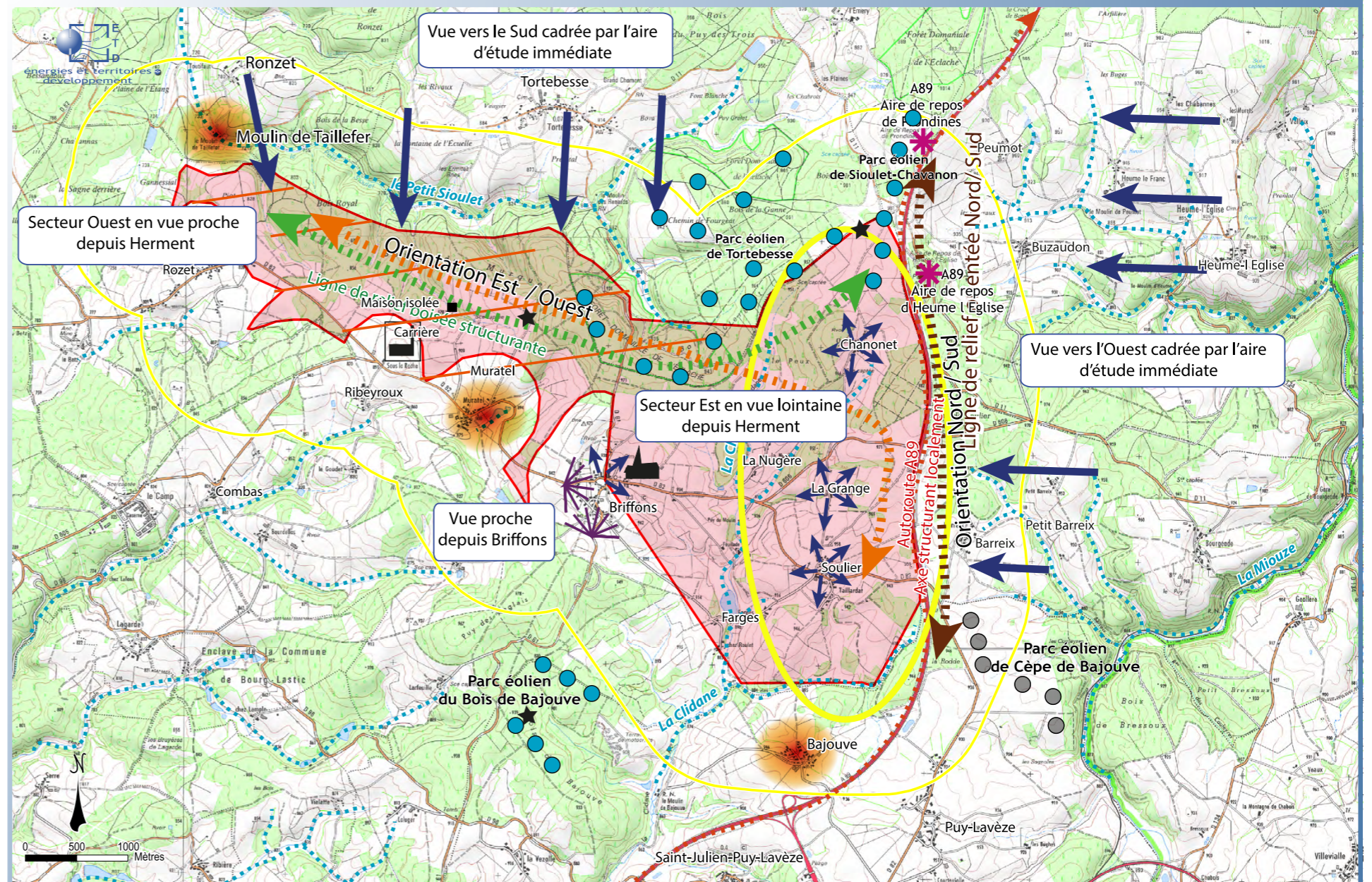
La configuration du site induit des enjeux dans les perceptions d'ensemble, le site étant découpé en plusieurs zonages qui n'ont pas tous la même orientation (Est / Ouest et Nord / Sud). La superficie du site et la présence de parcs éoliens accordés dans un périmètre de 2 km donnent lieu à des enjeux de répartition des éoliennes.

En conclusion, les enjeux résident dans :
 - les perceptions d'ensemble en considérant les deux zones Est et Ouest,
 - la cohérence avec les projets éoliens limitrophes,
 - les vues depuis l'habitat proche notamment dans les vallons,
 - les vues avec la silhouette de bourg de Briffons (église monument historique), et depuis le panorama d'Herment.

Le tableau ci-après synthétise l'état initial et les enjeux.

SYNTHÈSE PAYSAGÈRE A L'ECHELLE DE L'AIRES D'ETUDE IMMEDIATE

Projet éolien de Briffons



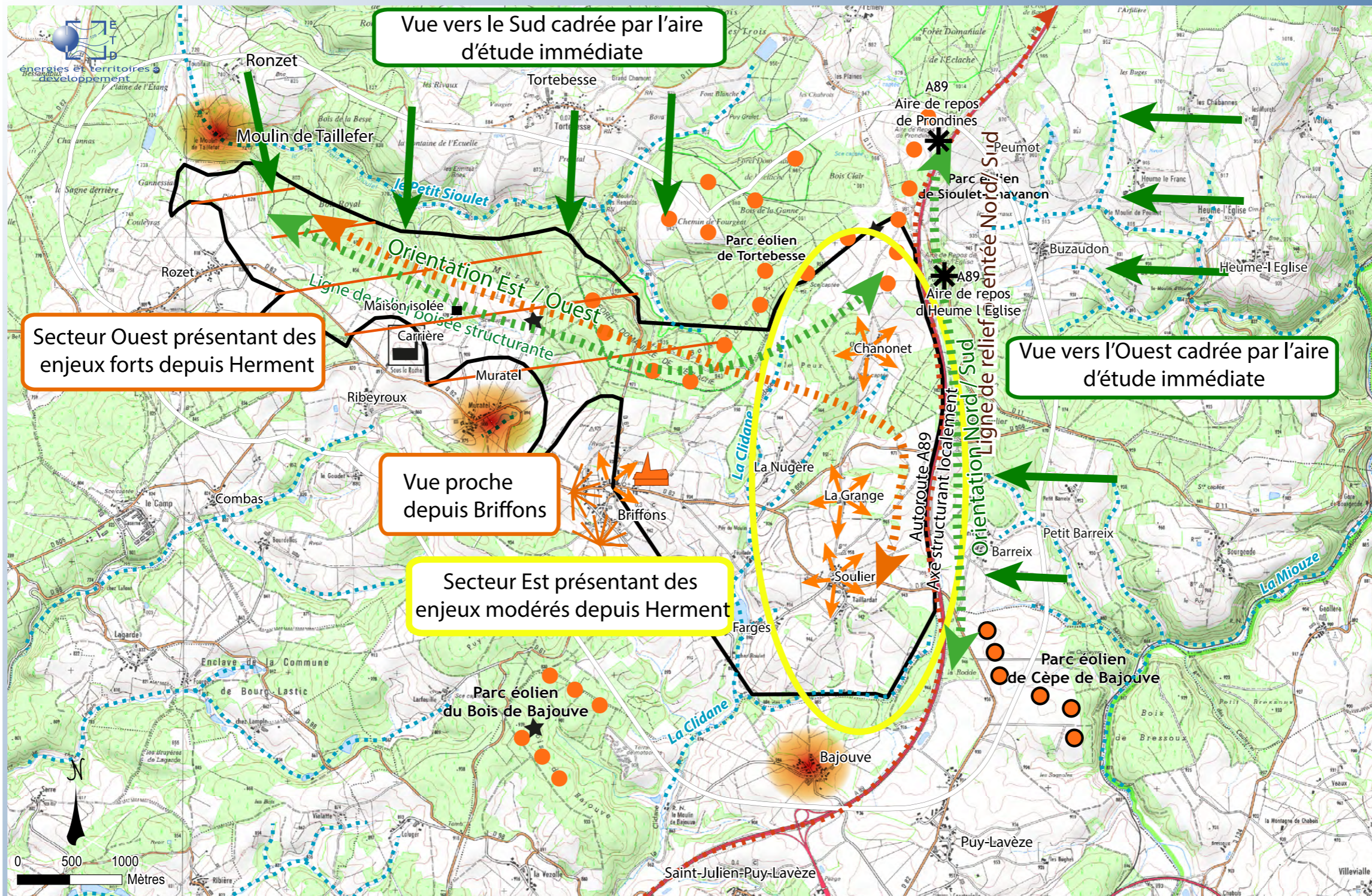
| | | | |
|---|---|---|---|
| Aire d'étude immédiate : site étudié | Aire d'étude immédiate sur une ligne de relief boisée structurante orientée Nord Sud, dans les perceptions depuis l'Est. | Perception de l'aire d'étude immédiate dans plusieurs axes visuels (vue depuis Briffons, la Grange, Soulier, Chanonet...). | Eglise de Briffons (visite guidée possible, peintures murales, église romane monument historique). Covisibilité et perception de l'aire d'étude immédiate |
| 1 km autour de l'aire d'étude immédiate | Boisement structurant les vues en créant l'arrière-plan Aire d'étude immédiate sur une ligne boisée structurante dans les perceptions depuis le Nord. | Vallée. Vallée encaissée de la Miouze, axe Nord / Sud structurant. Vallée encaissée du Petit Sioulet, axe Est/Ouest structurant. | Perception proche de l'aire d'étude immédiate en arrière-plan de la silhouette du bourg de Briffons (église monument historique) |
| Mât de mesure du vent, point de repère | Autoroute A89, axe structurant localement | Sensibilité des vues proches depuis Muratel, Bajouze, Moulin de Taillefer | Perception lointaine de l'Est de l'aire d'étude immédiate depuis le panorama d'Herment |
| Maison isolée | Aire de repos de l'autoroute A89 | Parc éolien existant / accordé Sensibilité due à la proximité du site à plusieurs parcs. Rechercher une cohérence avec les parcs limitrophes. | Perception proche de l'Ouest de l'aire d'étude immédiate depuis le panorama d'Herment |
| | Sensibilité dans la lecture de l'ensemble de l'aire d'étude immédiate (sur des lignes de force perpendiculaires) | | |

Sources : ETD, DDT63, DREAL, Scan25 ©IGN

Carte 27. Synthèse

| Thématique | Synthèse de l'état initial | Enjeux | |
|---|---|--|--|
| | | Enjeux vis-à-vis de l'environnement | Enjeux du site étudié |
| Schéma éolien Régional (SRE) et Zones de Développement Eolien (ZDE) | <ul style="list-style-type: none"> - Aire d'étude immédiate dans secteur favorable du SRE. - Aire d'étude immédiate éloignée des paysages emblématiques définis dans les SRE Auvergne et Limousin (environ 5 km du massif du Sancy et 10 km de la chaîne des Puys, 6 km de la vallée du Chavanon). - Aire d'étude immédiate identifiée en Zone de Développement Eolien de la communauté de communes de Sioulet Chavanon (zones E et F). | Cohérence avec les données cadres et la ZDE. | <p style="text-align: center;">Faibles</p> <p style="text-align: center;">Dans ZDE et zone favorable du SRE.</p> |
| Contexte paysager | <ul style="list-style-type: none"> - Aire d'étude immédiate dans le paysage boisé et bocager des Hautes-Combrailles. - Eloignement aux paysages reconnus de la chaîne des Puys et du massif du Sancy (> 20 km des puys de Dôme et Sancy). - Vues proches à lointaines conditionnées par le relief et les boisements. - Vues cloisonnées depuis les vallées encaissées (Gorges de la Dordogne, Orcival, Mont Dore...) sauf les vallées proches (moulin de Taillefer, Muratel, Chanonet...). - Vues fermées depuis les étangs, encadrés par la végétation, sauf à proximité (étang de Farges à Briffons). - Vues de l'aire d'étude immédiate en arrière-plan des boisements dans l'aire d'étude rapprochée. - Vues d'ensemble comprenant l'aire d'étude immédiate sur la ligne d'horizon boisée créée par les Hautes Combrailles depuis les lieux dégagés dont le Puy de Dôme et le massif du Sancy, la Banne d'Ornanche et les Roches Tuilière et Sanadoire, ainsi que les plateaux corréziens (Eygurande par exemple) et de l'Artense. Dans les vues depuis l'Ouest, aire d'étude immédiate perçue avec les reliefs de la chaîne des Puys et du massif du Sancy (exemple depuis Herment et depuis la sortie Est de Briffons). - Aire d'étude immédiate perçue en arrière-plan du bourg de Briffons depuis l'Ouest et le Sud. - Vues ponctuelles depuis l'autoroute A89 (vues proches) et la RD2089 (vues lointaines à proches), sans covisibilité avec la chaîne des Puys et le massif du Sancy. - Aire d'étude immédiate traverse par des chemins agricoles et d'exploitation forestière. - Présence de deux parcs éoliens accordés limitrophes au Nord de l'aire d'étude immédiate. | Préservation de la qualité des paysages, cohérence avec les structures paysagères. | <p style="text-align: center;">Faibles à l'échelle éloignée, Modérés à l'échelle rapprochée.</p> <p>Inscription dans un paysage pouvant accueillir de l'éolien, avec des attentions à porter dans les vues proches depuis les vallées et les vues d'ensemble du projet.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Enjeux faibles en s'éloignant. Enjeux à l'échelle éloignée concernant la lecture du parc éolien. - Enjeux nuls depuis les vallées encaissées éloignées. <p>Enjeux modérés à l'échelle des aires d'étude rapprochée et immédiate, avec des enjeux forts concernant les :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Enjeux de perceptions proches dans l'ensemble d'une vue depuis l'habitat, et enjeu de densité autour de l'habitat. - Enjeux de cohérence avec les projets éoliens limitrophes. - Enjeux dans les vues en contre-plongée depuis les vallons limitrophes : Muratel, moulin de Taillefer, Chanonet, Bajouve. - Enjeux de covisibilité et de rapport d'échelles avec la silhouette du bourg de Briffons. |
| Contexte patrimonial | <ul style="list-style-type: none"> - Aire d'étude immédiate éloignée des sites patrimoniaux majeurs de plus de 10 km avec des vues lointaines (Roches Sanadoire et Tuilière, Puy de Sancy, Puy de Dôme) ou pas de vues (lac de Guéry, Orcival, La Bourboule et le Mont Dore, Pontgibaud). - Vues proches du secteur Ouest de l'aire d'étude immédiate depuis le panorama de la promenade d'Herment (à 4 km environ), avec covisibilité et rapport d'échelles avec les reliefs de la chaîne des Puys et du Sancy. - Eglise de Briffons, monument historique le plus proche (< 1 km), avec des vues depuis l'église et des covisibilités depuis les routes d'accès. | Préservation de la qualité de perception du patrimoine | <p style="text-align: center;">Modérés</p> <p>Des enjeux modérés à faibles à l'échelle de l'aire d'étude éloignée, mais des enjeux forts et modérés en se rapprochant, avec la présence de l'église de Briffons limitrophe.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Enjeux modérés à faibles pour les sites patrimoniaux majeurs éloignés de plus de 10 km et ayant des perceptions dégagées, nuls pour ceux dans les vallées encaissées ou boisements. - Enjeux forts (secteur Ouest, le plus proche) à modérés (secteur Est, plus éloigné) depuis le panorama d'Herment. - Enjeux forts pour l'église de Briffons. Covisibilité pouvant être atténuée en se reculant du bourg. |
| Contexte touristique | <ul style="list-style-type: none"> - Tourisme vert avec le Puy de Dôme et le massif du Sancy comme sites majeurs (éloignés de plus de 10 km). - Aire d'étude immédiate éloignée des sites touristiques majeurs de plus de 10 km avec des vues lointaines (Banne d'Ornanche, Roches Sanadoire et Tuilière, Puy de Sancy, Puy de Dôme) ou pas de vues (lac de Guéry, lac de Servières, Orcival, château de Cordès, La Bourboule et le Mont Dore, Pontgibaud, étangs de la Ramade, de l'Abeille et du Béal des Rosiers, Vulcania et le volcan de Lemptégy). - Vues les plus proches s'organisant depuis les panoramas d'Herment (à environ 4 km) et du Puy Saint Gulmier (à environ 7,5 km). - Alternance de vues proches à lointaines depuis les circuits de randonnée. Sentier de petite randonnée empruntant la piste existante reliant l'aire d'étude immédiate à Muratel. | Préservation de l'activité touristique, qualité de perception des sites touristiques | <p style="text-align: center;">Faibles à modérés</p> <p>Enjeux modérés à faibles à l'échelle de l'aire d'étude éloignée, avec des enjeux plus forts depuis les panoramas d'Herment et du Puy-Saint-Gulmier qui sont plus proches.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Enjeux modérés à faibles pour les sites touristiques majeurs qui sont éloignés de plus de 10 km, nuls pour ceux dans les vallées encaissées ou boisements. - Enjeux modérés depuis le panorama du Puy-Saint-Gulmier. - Enjeux forts (secteur Ouest, le plus proche) à modérés (secteur Est, plus éloigné) depuis le panorama d'Herment. - Un usage de randonnée compatible avec un parc éolien. Circuits traversant l'aire d'étude immédiate étant de fréquentation moindre que les itinéraires sillonnant les paysages reconnus de la chaîne des Puys et du massif du Sancy. |

Tableau 5 : synthèse de l'état initial paysager et des enjeux



Vue vers le Sud cadrée par l'aire d'étude immédiate

Secteur Ouest présentant des enjeux forts depuis Herment

Vue proche depuis Briffons

Secteur Est présentant des enjeux modérés depuis Herment

Vue vers l'Ouest cadrée par l'aire d'étude immédiate

- Aire d'étude immédiate : site étudié
- 1 km autour de l'aire d'étude immédiate
- Mât de mesure du vent, point de repère
- Maison isolée
- Autoroute A89, axe structurant localement
- Aire de repos de l'autoroute A89
- Vallée dont: Vallée encaissée de la Miouze, axe Nord / Sud structurant.
Vallée encaissée du Petit Sioulet, axe Est/Ouest structurant.

- Enjeux faibles**
- Aire d'étude immédiate suivant des lignes de force du paysage
 - une ligne de relief boisée structurante orientée Nord Sud, suivant l'autoroute A89, dans les perceptions depuis l'Est.
 - une ligne boisée structurante orientée Est Ouest dans les perceptions depuis le Nord.

- Enjeux modérés**
- Aire d'étude immédiate présentant globalement des enjeux modérés
 - Perception lointaine de l'Est de l'aire d'étude immédiate depuis le panorama d'Herment

- Enjeux forts**
- Perception de l'aire d'étude immédiate dans plusieurs axes visuels (depuis Briffons, la Grange, Soulier, Chanonet...).
 - Sensibilité dans la lecture de l'ensemble de l'aire d'étude immédiate (sur des lignes de force perpendiculaires)
 - Sensibilité des vues proches depuis les vallons. Muratel, Bajouze, Moulin de Taillefer
 - Eglise de Briffons (visite guidée possible, peintures murales, église romane monument historique). Covisibilité et perception de l'aire d'étude immédiate
 - Perception proche de l'aire d'étude immédiate en arrière-plan de silhouette du bourg de Briffons (église monument historique)
 - Perception proche de l'Ouest de l'aire d'étude immédiate depuis le panorama d'Herment
 - Parc éolien existant / accordé
 - Sensibilité due à la proximité du site à plusieurs parcs.

Volet paysager de l'étude d'impact du projet éolien de Briffons

II. Définition du projet

II.1. PRÉSENTATION DES VARIANTES

II.1.1. Définition des variantes

La réflexion sur l'implantation des éoliennes au sein du site combine les différents critères techniques, fonciers, environnementaux et paysagers, la viabilité du projet résultant d'un consensus de l'ensemble de ces contraintes. L'analyse multicritères est présentée dans l'étude d'impact générale.

Les enjeux principaux définis par l'état initial paysager sont :

- les perceptions d'ensemble en considérant les deux zones Est et Ouest,
- la cohérence avec les projets éoliens limitrophes,
- les vues depuis l'habitat proche notamment dans les vallons,
- les vues avec la silhouette de bourg de Briffons (église monument historique), et depuis le panorama d'Herment.

Trois variantes d'implantation ont été étudiées en 2015 (V1, V2, V3), puis l'implantation a été ajustée en 2016 (V4) pour prendre en compte les éoliennes du projet de Tortebeffe accepté en juillet 2016. Une cinquième variante est imaginée à partir de la variante 4 avec deux éoliennes en moins (E6 et E7 éoliennes au centre du site).

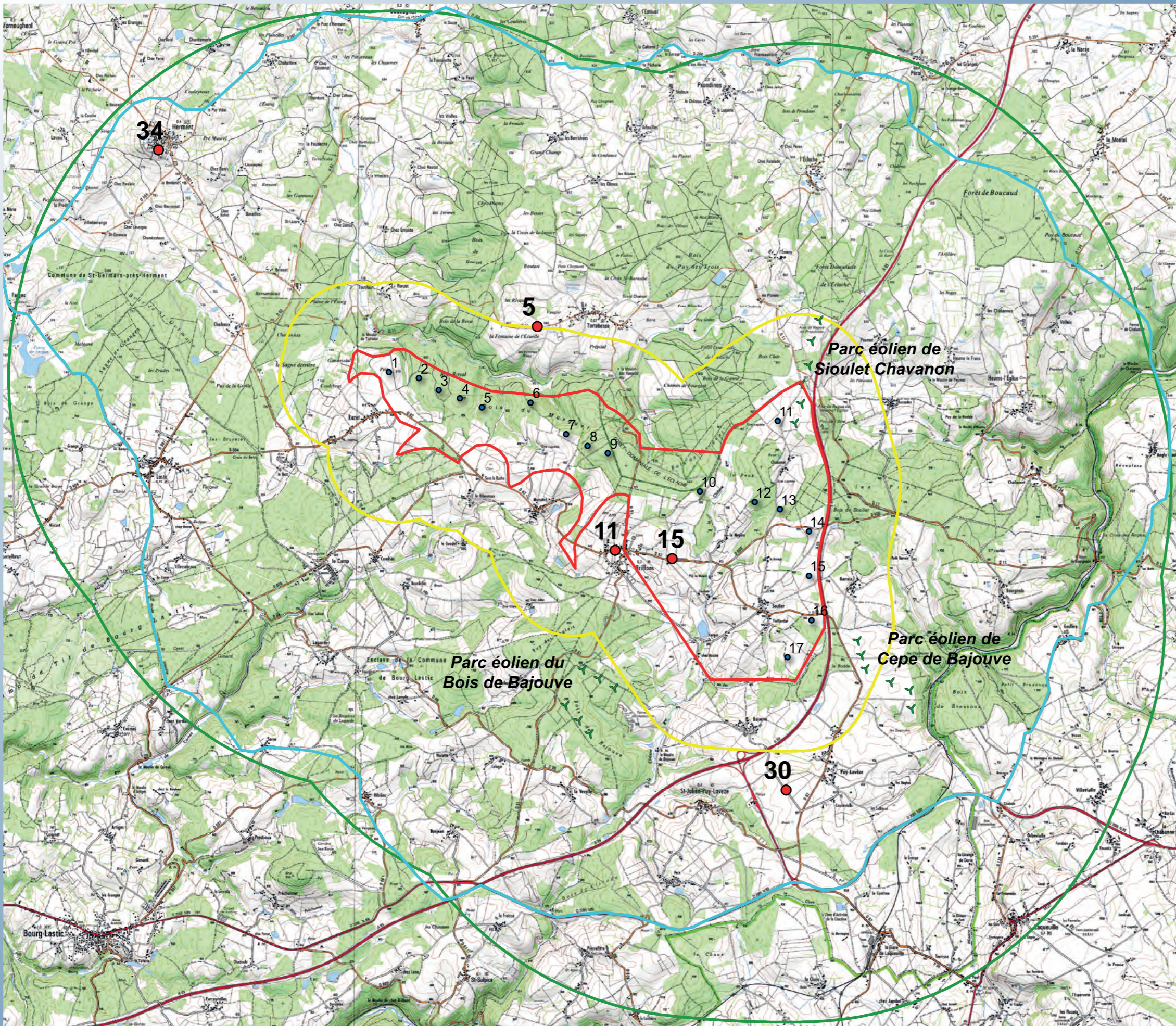
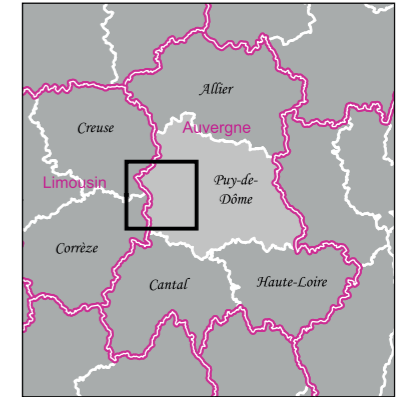
II.1.2. Photomontages

Des photomontages ont été réalisés pour analyser les vues :

- proches depuis l'entrée Ouest de Briffons pour analyser la perception du projet et de l'église de Briffons (photomontage 11),
- proches depuis la sortie Est de Briffons pour analyser l'emprise Nord / Sud du projet (photomontage 15),
- proches depuis l'Ouest de Tortebeffe pour analyser la lecture de la géométrie du projet et son emprise Est / Ouest (photomontage 5),
- proches depuis le Sud de Bajouve pour analyser la lecture du projet à proximité du Sud de l'aire d'étude immédiate (photomontage 30),
- vues d'ensemble depuis Herment avec le projet dans le paysage du plateau des Hautes Combrailles cadré par le massif du Sancy au Sud Est, lecture de la géométrie et emprise du projet (photomontage 34).

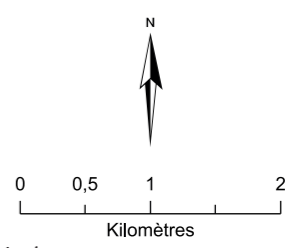
Certains photomontages sont présentés avec les silhouettes des éoliennes avec le code couleur suivant :

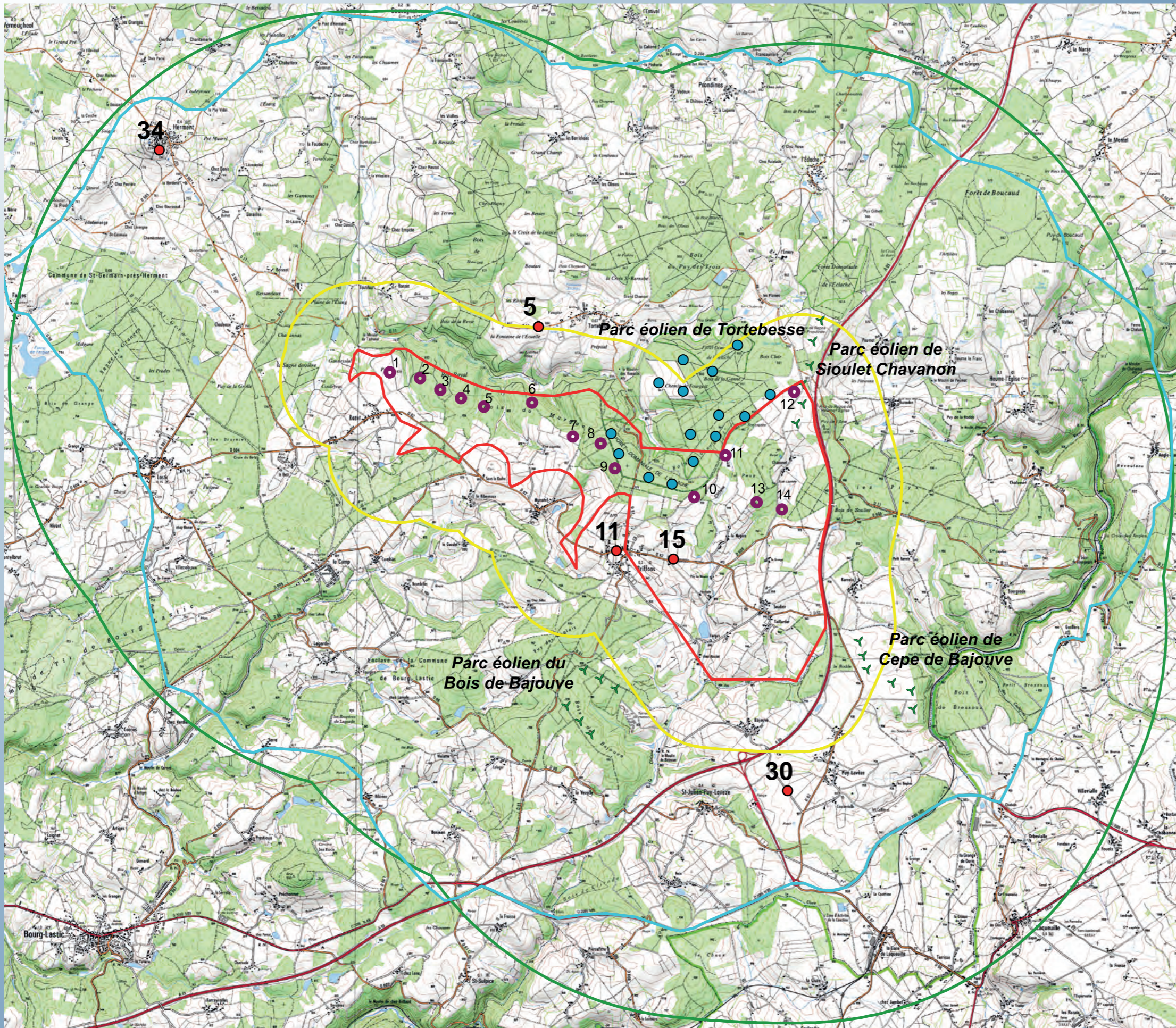
- en rouge les éoliennes du projet de Briffons (développé par la société EDFen, projet objet du présent dossier),
- en bleu foncé celles de Tortebeffe (développé par la société VSB énergies nouvelles, IPCE accordée),
- en orange celles de Sioulet Chavanon (développé par la société SARL Parc éolien de Sioulet Chavanon, parc accordé),
- en vert celles de Bois de Bajouve (développé par la société RES, parc accordé),
- en rose celles de Cepe de Bajouve (développé par la société RES, parc construit),
- en bleu ciel celles de Saint-Sulpice (développé par la société VSB énergies nouvelles, IPCE accordée).



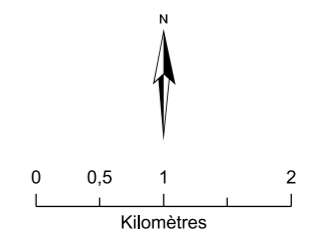
- Zone potentielle d'implantation
- Aire d'étude rapprochée
- Recul à l'aire d'étude immédiate
 - 1 km
 - 5 km
- Variante d'implantation du projet de Briffons VARIANTE 1
- Localisation des photomontages
- ✦ Parc éolien accordé

La variante 1 a été définie avant la connaissance du projet de Tortebesse qui a ensuite été pris en compte dans les autres variantes.



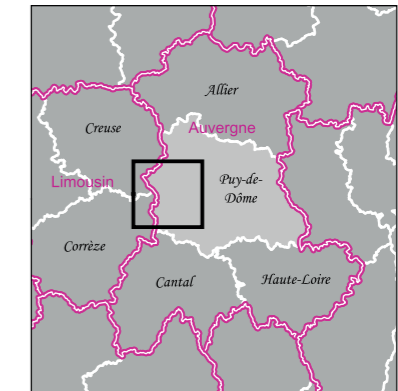
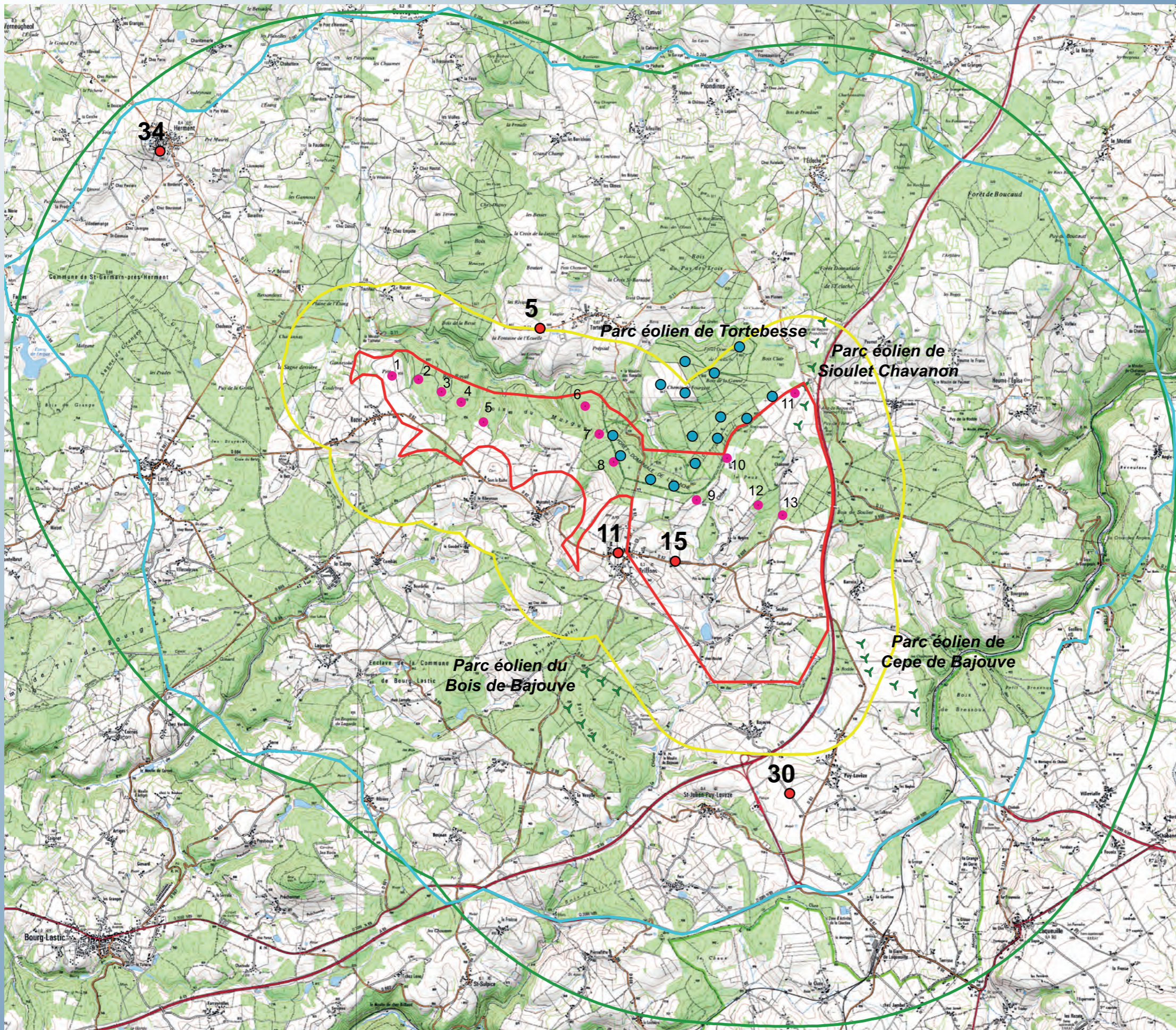


- Zone potentielle d'implantation
- Aire d'étude rapprochée
- Recul à l'aire d'étude immédiate
 - 1 km
 - 5 km
- Variante d'implantation du projet de Briffons VARIANTE 2
- Localisation des photomontages
- ✈ Parc éolien accordé
- Parc éolien en instruction

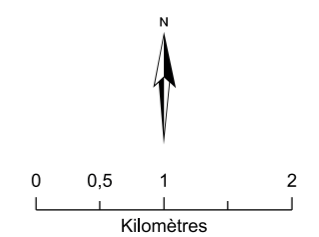


Sources : ETD, DREAL, EDFen, Scan25 ©IGN

Carte 30. Variante 2

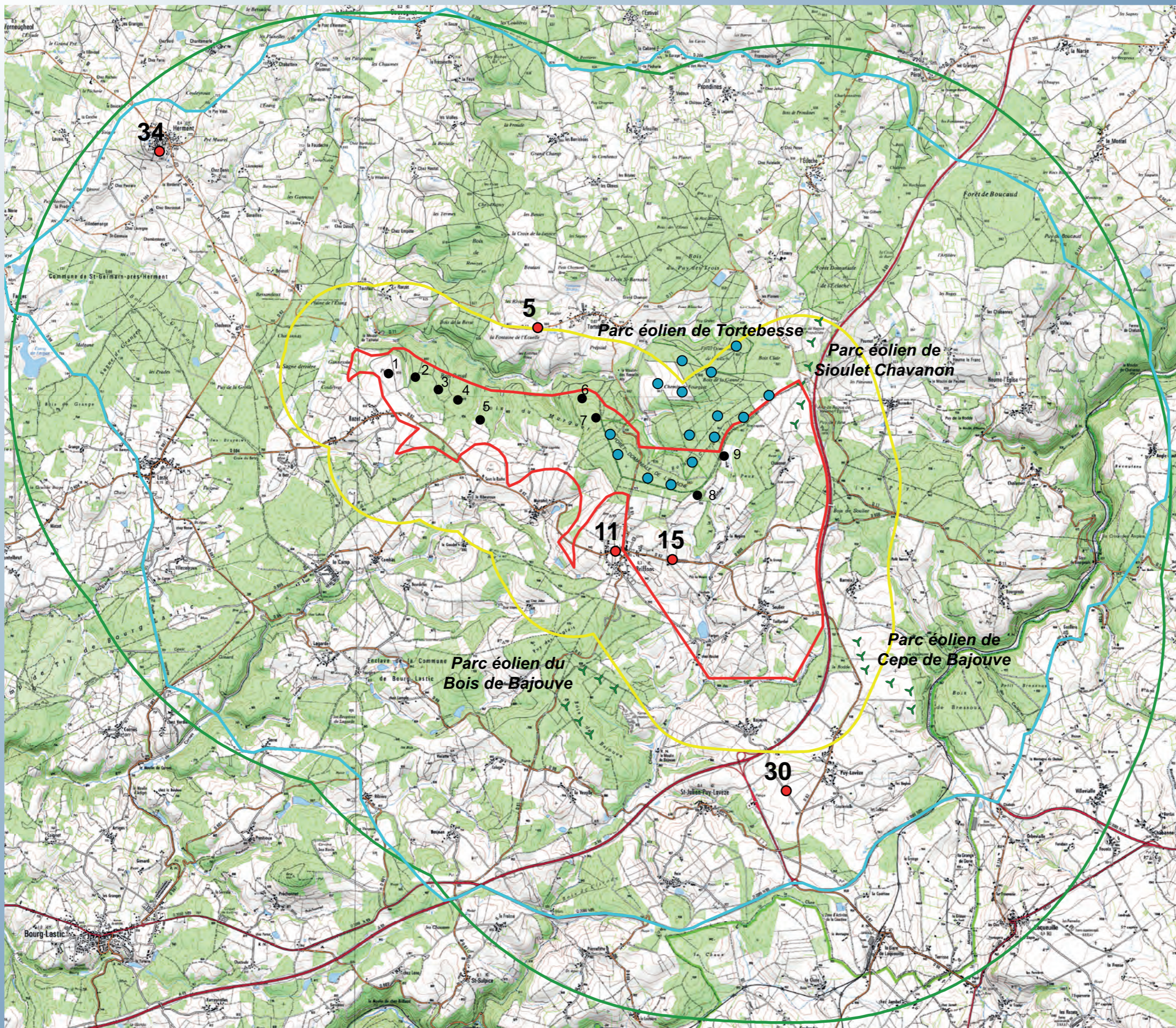
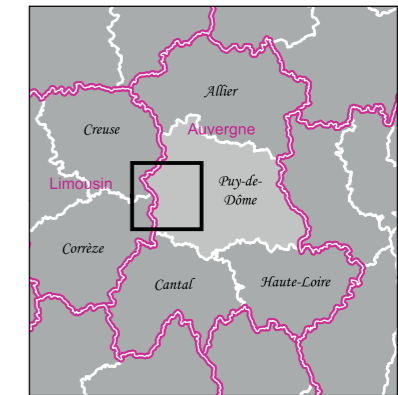


- Zone potentielle d'implantation
- Aire d'étude rapprochée
- Recul à l'aire d'étude immédiate
 - 1 km
 - 5 km
- Variante d'implantation du projet de Briffons VARIANTE 3
- Localisation des photomontages
- ✎ Parc éolien accordé
- Parc éolien en instruction

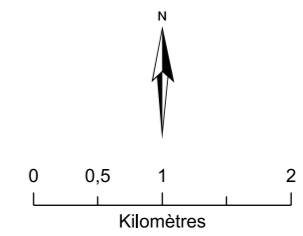


Sources : ETD, DREAL, EDFen, Scan25 ©IGN

Carte 31. Variante3

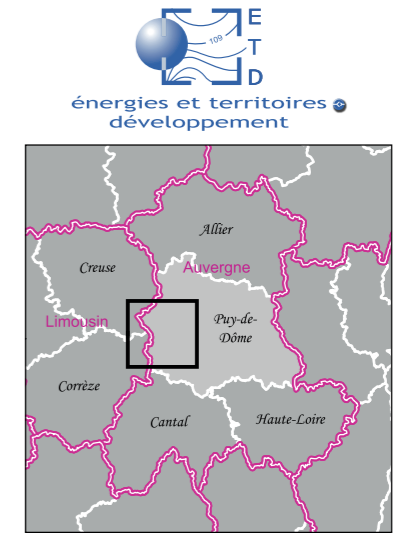
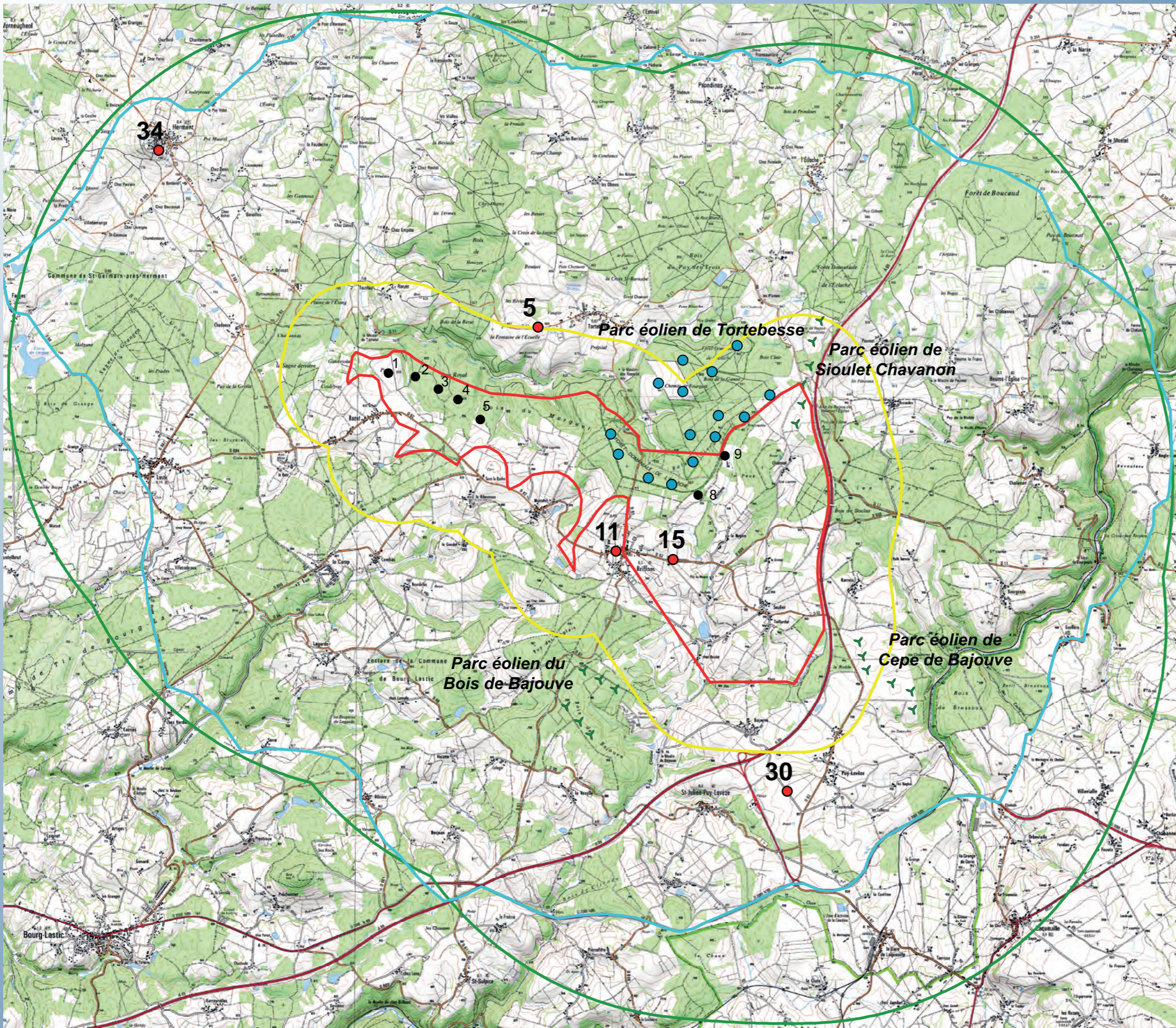


- Zone potentielle d'implantation
- Aire d'étude rapprochée
- Recul à l'aire d'étude immédiate
- 1 km
- 5 km
- Variante d'implantation du projet de Briffons VARIANTE 4
- Localisation des photomontages
- ✚ Parc éolien accordé
- Parc éolien accordé de Tortebesse

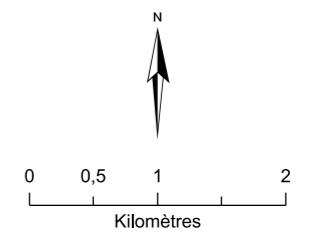


Sources : ETD, DREAL, EDFen, Scan25 ©IGN

Carte 32. Variante 4



- Zone potentielle d'implantation
- Aire d'étude rapprochée
- Recul à l'aire d'étude immédiate
 - 1 km
 - 5 km
- Variante d'implantation du projet de Briffons VARIANTE 5
- Localisation des photomontages
- Parc éolien accordé
- Parc éolien accordé de Tortebesse



Sources : ETD, DREAL, EDFen, Scan25 ©IGN

Carte 32. Variante 5



Variante 1



Variante 2